TREIZIÈME ANNÉE. — N° 298 1er Juin 1909. LE NUMÉRO : 50 CENT.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

UNE

VISITE A TILLY-SUR-SEULLES

Douze ans après

Nos lecteurs se plaignent parfois de l'oubli qui semble envelopper les événements merveilleux auxquels, il y a quelques années, le petit bourg normand de Tilly-sur-Seulles dut tant de célébrité. Voici quelques notes que nous adresse un de nos amis et qu'on nous saura sans doute gré de reproduire :

C'était sur le plateau de Tilly, quand j'y vins pour la première fois en 1896, un étrange spectacle : devant un orme encore dépouillé de ses feuilles, une centaine de curieux, grelottants sous une âpre bise qui soufflait vers l'océan, entouraient une petite servante de ferme agenouillée sur le bord d'un fossé.

L'enfant affirmait voir dans le ciel, immobile sur la furieuse chevauchée des nuages sombres, une vierge vêtue de blanc et couronnée de roses.

Depuis le 18 mars, à l'autre extrémité du bourg, les religieuses de l'école congréganiste et toutes leurs élèves étaient favorisées de la même vision. Leurs récits avaient un tel cachet de simplicité, la description qu'elles se plaisaient à faire de la belle Dame était si précise, qu'il était impossible de douter de leur sincérité.

J'étais venu là, comme tant d'autres, en désœuvré, en curieux, m'attendant presque à une mystification. Et voilà qu'après deux jours d'observations, étonné et troublé tout à la fois de ce que j'avais vu et entendu, brusquement, je prenais la résolution d'étudier de plus près ces faits extraordinaires.

Ce fut, pendant cette année-là, une véritable bousculade sur le champ de l'apparition. Voyants et voyantes s'y succédaient, défrayant la curiosité des touristes accourus des plages voisines ; les auberges refusaient les clients, Tilly tout entier était transformé en une vaste hôtellerie.

Autour des visionnaires, dans des élans d'enthousiasme plus spontanés que réfléchis, peu à peu des groupes se formaient ; avec la controverse, l'inévitable discussion naquit, jetant le trouble et le désarroi dans la foule disparate plus disposée à s'illusionner qu'à étudier sans parti pris.

Du jugement et du bon sens étaient, en effet, nécessaires à cette époque, non pas encore pour porter un jugement définitif sur les visionnaires, mais tout au moins pour les classer. Ce travail restait assurément délicat, étant données l'incohérence des récits, la diversité des attitudes. De l'état physiologique, un observateur attentif pouvait cependant déjà pressentir l'état psychique de tous ces sujets de la première période : la plupart avaient des extases presque douloureuses devant une Vierge au visage émacié et triste qui ne reflétait en rien cette beauté céleste qu'on était en droit d'attendre. Ce qu'ils contemplaient, dans des attitudes souvent grotesques, n'était, en réalité, qu'une grossière contrefaçon de la Vierge de Lourdes. Une seule, venue d'un village voisin, s'extasiait dans des ravissements merveilleux devant une image étincelante de fraîcheur et de beauté. Candide, naïve, simple d'allures, cette jeune fille mettait dans ses récits une sincérité qui inspirait la confiance.

Finalement, Marie Martel, ainsi s'appelait-elle, resta seule après l'effondrement des autres voyantes, et la foule parasite, ses idoles tombées, déserta Tilly...

Au touriste avide de sensations violentes, succéda le pèlerin ; à l'effervescence des premiers mois, le calme, le recueillement.

Puis un jour vint, où les simples et touchantes extases de la paysanne de Cristot cessèrent complètement ; une dernière sélection se produisit dans les

fidèles du champ, on n'y vint plus que pour prier et demander la santé de l'âme et du corps. A partir de ce moment, les guérisons furent abondantes, je ne crains pas de l'affirmer.

Cette foi en la Vierge de Tilly s'est établie logiquement — irrégulièrement, pourrais-je ajouter — car, malgré l'éloquence du volumineux dossier qui relate les faits surnaturels contrôlés par de sérieux témoignages, l'autorité épiscopale s'est toujours refusée à étudier la question, évitant de nommer une commission d'enquête et par là même la nécessité de porter un jugement doctrinal.

Quel qu'il soit, ce jugement si patiemment attendu, si désiré, viendra cependant : l'Eglise doit nous guider, nous éclairer, dissiper nos incertitudes. Que pourrait répondre un membre du clergé, l'évêque même du diocèse, à une personne qui viendrait lui dire : « Je crois en la Vierge de Tilly parce que, en l'invoquant, j'ai été instantanément guéri d'une maladie incurable ». N'y a-t-il pas pour ces favorisés — et ils sont nombreux — une dette de reconnaissance qui est sacrée ; la prière exaucée enracine la foi... .

Après plusieurs années d'absence, je suis revenu ici, hanté par mes souvenirs

Mai, le mois du renouveau, des arbres fleuris, des longs jours... Le bourg est redevenu ce qu'il était jadis, silencieux, presque morne ; le champ de l'apparition est d'un vert d'émeraude piqueté de boutons d'or, et, sous un ciel d'une limpidité absolue, l'immense horizon se développe jusqu'aux collines de Jurques ; dix lieues de panorama sur lesquelles flotte un voile diaphane de brume bleuâtre.

Dans le minuscule oratoire, la Vierge émerge d'une gerbe de lys, sur les murs les ex-voto s'accumulent. Personne à cette heure paisible du soir.

« Le résultat de ces douze années écoulées est immense ! me disait ce matin le curé du bourg. Si j'ai éprouvé bien des ennuis, les consolations n'ont pas été rares. On vient ici de tous les points de la France pour prier et solliciter des guérisons ; j'enregistre les déclarations, j'accumule les documents, je reste dans le rôle qui m'a été imposé en attendant le jugement de l'Eglise. ».

L'évolution de Tilly, tel que je viens de l'exposer brièvement, m'apparaît logique : le supranaturel commencé dans le bruit, l'incohérence, presque le désordre, devait fatalement, en se terminant dans le calme, affirmer une intervention réellement religieuse pour ne pas dire, prématurément, divine. Aux manifestations troublantes, presque brutales, d'ordre inférieur, pour me servir d'une expression consacrée par les traités de la mystique, devait aussi succéder une période de recueillement, et c'est peut-être dans la simple étude de cette évolution qu'il convient de chercher, en dehors de toute question confessionnelle, la prédestination du champ de l'apparition.

Je disais tout à l'heure que les guérisons étaient nombreuses. J'ajouterai, après examen des dossiers, qu'elles semblent présenter toutes les garanties exigées par l'Eglise. Quoi qu'il arrive, ces faits d'ordre matériel autant que moral resteront attachés à la cause de Tilly comme les témoins les plus sûrs et établiront la fondation inébranlable de son succès dans l'avenir.

N'est-ce pas sur des faits de ce genre que l'Eglise prononce ses jugements, canonise ses saints, reconnaît, en un mot, l'intervention divine partout où elle se manifeste ?

Pour ceux qui admettent encore l'action providentielle dans les destinées de l'univers, les prodigieux événements de Tilly, les terribles avertissements sortis des lèvres de la voyante, pourraient bien être l'annonce du châtiment que méritent notre démoralisation générale, notre athéisme officiel.

UN PASSANT.

Ces notes nécessitent quelques commentaires ou, tout au moins, quelques réserves, car ceux de nos lecteurs qui ont suivi, jadis, nos études sur les événements de Tilly, ont dû remarquer — ce qui est pardonnable après douze ans — que, sur certains points, les souvenirs de notre ami étaient un peu brouillés.

1° Notre ami semble assimiler les visions des enfants de l'école aux visions de Louise Polinière, la première fillette qui tomba en extase au Champ Lepetit. Il y a là une erreur fondamentale. Rien n'est moins comparable à la série des apparitions si pures, si simples, si touchantes de l'Ecole, que la série des visions si variées, et parfois si tragiques, de Louise Polinière.

2° Perdant de vue ces apparitions de l'Ecole qui sont le fait initial, le fait le plus significatif des événements de Tilly, notre ami parle de la « première période » des apparitions, en faisant allusion à des « extases presque douloureuses devant une vierge au visage émacié... etc. ».

Il y a encore là une grave erreur. Ou les mots n'ont pas de sens, ou l'expression « première période » s'applique aux apparitions de l'Ecole. Or, non seulement ces apparitions n'eurent pas lieu devant une vierge émaciée, mais encore aucune bousculade ne se produisit au moment où elles eurent lieu. A cette époque, en effet, le bruit des

apparitions ne s'était pas encore répandu hors du village.

3° C'est donc une erreur également de dire, comme le dit notre ami : « le supranaturel commencé dans le bruit, l'incohérence, devait fatalement se terminer, etc... » C'est fausser, du tout au tout, la notion exacte qu'une étude impartiale doit donner de Tilly que d'écrire ces lignes. Le bruit, la bousculade, l'incohérence ne commencèrent, réellement, à Tilly, si tant est qu'on puisse appeler ainsi le brouhaha de la curiosité publique, que pendant la seconde période, c'est-à-dire dans celle qui commence au moment où, avec la dernière vision de l'Ecole, la première période s'achève.

4° A notre sens, dans les événements de Tilly, notre correspondant ne voit pas tous les faits dans leur valeur intrinsèque. C'est ainsi qu'il donne la prédominance à ce qu'on pourrait appeler le « groupe Marie Martel ». Loin de nous la pensée de nier l'intérêt des visions, des prédictions, des guérisons, de tous les incidents d'apparence miraculeuse qui semblent se rattacher à Marie Martel, dont la figure est à la fois si douloureuse et si charmante ! Mais ce groupe de faits, si émouvant, si intéressant qu'il soit, n'est pas et ne peut pas être l'essentiel dans l'événement de Tilly. Il n'est pas seulement postérieur au « groupe de l'Ecole ». Il n'a, mystiquement, de valeur, que si le groupe de l'Ecole en a. Si le groupe de l'Ecole est, un jour, reconnu d'ordre divin, il est probable que le groupe Marie Martel, qui semble le prolonger et le compléter, sera, du même coup, reconnu d'ordre divin. Mais c'est seulement probable.

Tandis que, si, contre toute attente, le groupe de l'Ecole était reconnu d'ordre diabolique, ou même d'ordre purement naturel, le groupe Marie Martel ne pourrait, en aucun cas, être reconnu d'ordre divin. Il serait, en effet, inadmissible que sur un fait d'ordre diabolique ou naturel, ayant joué le fait miraculeux, ait pu se greffer un fait d'ordre divin.

Donc, quelqu'importance que puissent prendre, aux yeux du public, le nombre, la beauté, la pureté des visions de Marie Martel, ainsi que les prodiges qui les accompagnent, ce groupe de faits n'est pas un groupe chef, un groupe prédominant; c'est un groupe subordonné.

5° Notre ami se plaint que l'autorité ecclésiastique se soit toujours refusée à étudier la question de Tilly. Je ne crois pas que l'autorité ecclésiastique se soit réellement refusée à étudier la question de Tilly. Il serait plus exact de dire, je pense, qu'elle n'a pas voulu encore l'étudier officiellement. Elle a, sans doute, pour cela, d'excellentes raisons, dont nous ne sommes pas juge.

Notre ami ne nous en voudra certainement pas d'avoir fait suivre son charmant article de ces lignes d'allure un peu pédantesque. Partagé entre le désir de ne pas priver nos lecteurs d'une page si animée et si pittoresque sur un sujet qui leur est cher et l'obligation de ne pas laisser passer quelques inexactitudes de fait en contradiction avec tout ce qui a été dit et prouvé dans cette revue, force nous a été de nous donner les airs de lui faire la leçon.

Nous nous en excusons amicalement et franchement, persuadé que notre correspondant ne nous marquera sa rancune qu'en nous envoyant de nouvelles impressions sur son séjour actuel à Tilly.

GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

∴ *L'Impératrice Joséphine et le « Merveilleux ».*

M. R. Pichevin vient de publier un volume plein d'intérêt, *L'Impératrice Joséphine*, qui serait mieux intitulé « La Jeunesse de Joséphine », puisqu'il ne dépasse pas la rupture du mariage Beauharnais. Pourquoi M. Pichevin n'a-t-il pas poussé par delà ? Peut-être parce que, dévôt à son héroïne, comme il sied à un créole qui, tout enfant, allait rêver dans la savane de Fort-de-France, devant la statue de Joséphine, gracieuse et blanche sous les verts palmiers, il a craint de voir sa piété chevaleresque déconcertée dans les salons de Tallien et de Barras ! Quoi qu'il en soit, son ouvrage, pour lequel il a puisé dans les archives des Tascher, sans parler des autres sources, rectifie sur quelques points l'étude un peu hargneuse de M. Frédéric Masson. On y verra résolue la question de Bénaguette, fille adoptive de Joséphine, que l'on crut longtemps sa fille, sans plus ; et aussi cette autre question curieuse : si Joséphine fut elle-même... ou sa sœur ! Entendez si elle était bien Marie-Joseph-Rose, aînée des filles de Joseph-Gaspard Tascher de la Pagerie, et de Rose des Vergers de Saunois — ou Marie-Françoise, troisième de ces filles (la deuxième, Marie-Désirée, était morte à treize ans ; c'est elle qui devait, d'abord, devenir vicomtesse de Beauharnais).

L'une des deux enfants était connue sous le nom de Yeyette, l'autre sous celui de Manette ; il y avait entre elles quatre ans de différence. C'est Yeyette qui

vient en France pour épouser Alexandre de Beauharnais, et c'est Manette qui reste à la Martinique. Mais quelle était Manette, quelle était Yeyette? La cadette ou l'aînée? On ne sait. Le surnom a si bien remplacé le nom que la demoiselle de Tascher, restée à la Martinique, signera des actes de l'état-civil « Manette de Tascher ».

Dans les bans de son mariage avec Beauharnais, publiés à Notre-Dame-des-Trois-Ilots, Mlle de Tascher, qui part pour la France rejoindre son fiancé, est nommée Marie-Joseph-Rose. Dans son acte de décès, la demoiselle Tascher, restée à la Martinique, est nommée Marie-Joseph-Rose également...

On sait que Mme de Beauharnais se rajeunit dans son contrat de mariage avec Bonaparte, duquel elle devait recevoir ce nom de Joséphine qui a effacé tous les autres. Si elle était Marie-Françoise, elle ne se serait rajeunie que d'un an dans son contrat et de deux dans l'*Almanach Impérial*. Ce n'est pas beaucoup pour une jolie femme qui épouse un homme plus jeune qu'elle. Je pense qu'il faut voir, décidément, en Yeyette, Marie-Joseph-Rose, l'aînée, et c'est aussi l'avis de M. Pichevin, qui discute longuement cette question.

***

Une des choses que l'on pourra, non pas reprocher à M. Pichevin, dont le but a été de réfuter par des documents des fantaisies historiques, mais regretter de ne pas trouver dans son livre, c'est plus de détails sur la jeunesse de Joséphine, sur sa vie d'adolescente, aux Iles, en peignoir de mousseline, dont M. Masson a tracé un tableau un peu arbitraire peut-être, mais charmant.

« La flânerie dans les ombres profondes que font les immenses mangiers, au-dessus du ruisseau clair où l'on prend son bain ; les longues admirations de soi, l'étude de son corps et des mouvements de grâce qu'on peut lui donner ; le continuel bavardage, flatteur, adulateur, tendre pourtant, des mulâtresses et des négresses qui, de bonne foi, louent la beauté de la petite maîtresse et l'exaltent, disent des histoires, racontent les nouvelles des habitations voisines, tout un fatras de riens dont se fait la vie... L'enfant blanche, au milieu des noires attentives, passe des heures à regarder dans le miroir du ruisseau comme sied à ses yeux, à son teint, à ses cheveux, une couleur, un reflet, une façon de coiffure, une expression de sourire. Et, sur toute sa personne qui ignore la pudeur, elle mène aussi son enquête paresseuse, durant que, lui chantant des chansons créoles, conjurant pour elle les sorts ou lui prédisant des avenirs prodigieux, les négresses lui font une cour. »

M. Pichevin s'est élevé avec force, et à bon droit, contre les traits trop vifs de ce tableau. Il est certain que la créole blanche n'est pas la femme voluptueuse et nonchalante qu'on décrit volontiers dans les livres d'après une légende mensongère. La créole est chaste, prude, fidèle, profondément attachée à ses enfants et à son foyer. Excellente épouse, tendre mère, femme d'intérieur, elle ne ressemble en rien à cet être capricieux et volage dont les auteurs qui cultivent le cliché du sang chaud des tropiques ont maintes fois tracé la silhouette.

Mais en effaçant quelques traits, le tableau de Masson reste véritable de fond et de couleur. C'est à ce moment que se place la célèbre prédiction de la négresse Euphémie — « Toi seras plus que reine ! » — qui est tout ce que la plupart des gens savent de la jeunesse de Joséphine. Avec la petite créole debout dans sa robe blanche et la noire devineresse assise sur sa natte, au pied d'un cocotier, l'anecdote compose une jolie estampe dans toutes les mémoires.

L'*Echo du Merveilleux* a longuement raconté, il y a huit ou neuf ans de cela (lorsqu'on joua *Plus que Reine*, de Bergerat), l'histoire de la prédiction d'Euphémie, d'après les *Mémoires de Mlle Lenormand*, où l'on assure que Joséphine avait mis la main. Au moins n'est-il pas douteux qu'elle les a alimentés de confidences.

Yeyette n'alla pas seule à la case d'Euphémie ; une jeune fille l'accompagnait, que Mlle Lenormand appelle Mlle de S.., et à qui la sorcière tint ce discours :

— Vos parents vont bientôt vous envoyer en Europe pour perfectionner votre éducation. Votre navire sera pris par des corsaires algériens ; vous serez emmenée captive et conduite dans un sérail. Vous serez *presque Reine* ; votre fils règnera, mais les marches de son trône auront été ensanglantées par le régicide.

Une longue note explique comment se réalisa cette prédiction surprenante, et que Mlle de S... devint la mère du sultan Mahomet II. C'est l'histoire de Mlle du Buc de Rivery. On sait qu'elle fut « presque reine », en effet, exerçant la plus grande influence sur son fils. Lorsqu'elle mourut, un capucin appelé par elle, et qui a publié le fait, alla lui administrer les derniers sacrements au sérail. C'était la première fois qu'un prêtre catholique y pénétrait.

***

Telle est le plus célèbre trait de merveilleux que l'on trouve dans la vie de Joséphine ; mais ce n'est point le seul, tant s'en faut. En voici un autre assez curieux, que l'on trouve dans les Souvenirs de la marquise de Créqui. Je n'ignore point qu'ils sont apocry-

phes; mais de même qu'il est impossible de n'y pas reconnaître des arrangements, des anachronismes de style et la main plus lourde d'un journaliste, de même aussi on ne saurait y méconnaître souvent le cailletage aimable et vif d'une femme du XVIIIe siècle, très informée de tout. Cette femme fut-elle la spirituelle marquise, malgré les démentis de son exécuteur testamentaire Porcheron ? On ne sait. Quoi qu'il en soit, l'anecdote relative à Joséphine était connue par tradition et tenue pour vraie dans la famille de Tascher.

La vicomtesse de Beauharnais avait donc été emprisonnée aux Carmes, le 2 floréal 94, bien que l'examen de ses papiers n'eût rien fait découvrir de suspect (1). Elle était là en fort bonne compagnie, avec la duchesse d'Aiguillon, Delphine de Custine, née de Sabran, Mme de Sourdeval, le prince de Salm-Kyrbourg, le duc de Béthune-Charost, le comte de Soyecourt, Champcenetz, etc... Ce fut certainement aux Carmes que Joséphine, jusqu'alors assez peu séduisante, acheva d'apprendre ces grâces charmantes dont les premières leçons lui avaient été données à Panthémont (pendant son procès avec Beauharnais) et qui brilleront même à côté de Thérèse Cabarrus, dans les salons de Barras. Elle y rencontra aussi son mari et Hoche, avec lequel elle entra en coquetterie réglée.

Il y avait un M. Duvivier, disciple de Cagliostro, qui révélait des choses prodigieuses au moyen d'une « colombe » et d'une carafe. La « colombe », c'est-à-dire une enfant innocente, était la nièce du greffier, jolie fillette de six à sept ans.

Un jour, ou plutôt une nuit, Joséphine fait demander des nouvelles de son mari, qui venait d'être conduit à la Conciergerie et qui avait dû être jugé le jour même. Certain de son sort, il avait remis en partant, à Mme de Custine, un talisman arabe qu'il portait toujours au doigt. On alla réveiller la petite fille de la geôle, et, moyennant un assignat de cinquante francs qui valait alors trente sous, le greffier arrangea tout ce qu'il fallait à M. Duvivier : une table, une carafe, trois bouts de chandelle.

On les disposa en triangle autour de la carafe. Le magicien posa les mains sur la tête de l'enfant et « dressa son intention » sur Alexandre de Beauharnais. La petite dit :

— « Je vois, dans une petite chambre, un citoyen qui dort à côté d'un autre citoyen qui écrit sur un papier... Oh ! le voilà qui coupe ses cheveux et qui les met dans ce papier... Il ouvre un petit portefeuille rouge, il compte ses assignats ; il se lève, et marche tout doucement...

— Comment, tout doucement ? Vous n'avez pas dû entendre le moindre bruit.

— Mais tout doucement; parce qu'il a l'air de marcher sur la pointe des pieds.

— Que voyez-vous à présent ?

— Il a sa tête appuyée sur les deux mains, je ne vois plus sa figure.

— Mais qu'est-ce qu'il a fait de son portefeuille ?

— Ah ! dame, il l'a fourré, avec son paquet de cheveux, dans la poche de son habit, qui est sur le lit.

Ces détails étaient d'une parfaite exactitude. Beauharnais, qui devait être guillotiné le lendemain, avait passé une partie de la nuit à écrire à sa femme une lettre d'adieux, où il lui disait emphatiquement qu'il était victime « des aristocrates » et lui parlait de son affection « fraternelle ». Et il avait fait couper ses cheveux pour une autre.

GEORGE MALET.

(1) « L'ayant requise de nous représenter tout ses papiers et correspondances, à coye ayant obtempéré, avons procédé à leurs exhamains et nous n'avons rien trouvé de contraire aux intérêts de la république ».

La " Voyante " de Jeanne d'Arc

Deux personnes auraient, en même temps que Suzanne, aperçu l'apparition

Le présent numéro de l'*Echo* vous apportera une déception. Vous vous attendiez certainement, en effet, à y trouver un article de notre directeur sur les apparitions d'Orrouy. Malheureusement, M. Gaston Mery, encore très souffrant, a dû, sur l'ordre des médecins, partir à la campagne ; et, malgré le désir qu'il avait d'aller interroger lui-même la petite Suzanne Bertin, pour vous faire connaître, enfin, dans ce numéro, ses impressions et son avis, force lui fut de s'abstenir encore.

C'est donc moi qui suis allé à Orrouy, afin que fût tenue la promesse que nous vous avions faite, dans notre dernier numéro, de vous entretenir assez longuement aujourd'hui du « cas » de la petite Suzanne.

Ce « cas » semble bien devenir de jour en jour plus intéressant. Suzanne, en effet, ne serait plus seule à voir et à entendre « la dame ». Une autre enfant l'aurait, elle aussi, aperçue dans l'orme de M. Osselin; enfin une grande personne, que je ne saurais nommer, mais dont je crois pouvoir dire que son caractère interdit de suspecter le témoignage, aurait également vu et peut-être même entendu « la dame ».

Deux mots d'explication me paraissent ici nécessaires.

La veille du jour où, pour la troisième fois, je me rendis à Orrouy, je rencontrai, à Paris, un prêtre de mes amis, qui, sachant que je m'occupe de Suzanne, me dit en grand mystère :

« — Je ne vous ai jamais caché que la sincérité de Suzanne me semblait sujette à caution... »

(Nous avions, ce prêtre et moi, discuté à diverses reprises des apparitions d'Orrouy, et mon interlocuteur s'était, effectivement, toujours montré très sceptique.)

« — Eh bien, continua-t-il, peut-être avais-je tort de sourire..... Retournez à Orrouy, vous y apprendrez sans doute des choses intéressantes...

« — Quoi donc, monsieur l'abbé ?...

« — Vous verrez bien... Quant à moi, je ne peux vous en dire davantage... Et surtout, s'empressa-t-il d'ajouter, ne me nommez pas : vous me désobligeriez !

« — Diable, Monsieur l'abbé !... Savez vous que je pourrais croire qu'étant allé à Orrouy, vous y avez vu « la dame » ?...

« — N'allez pas vous imaginer cela !... se récria mon interlocuteur. Je n'ai rien vu du tout, je vous en donne ma parole.

« — Bon, bon..., monsieur l'abbé, je le savais... Seulement, je sais aussi que quelqu'un que vous connaissez bien a vu.....

Deux minutes avant de rencontrer cet abbé, j'ignorais naturellement qu'une troisième personne avait vu « la dame ». Mais, comme, huit jours auparavant, j'apprenais à l'excellent prêtre qu'une deuxième fillette prétendait, elle aussi, apercevoir Jeanne d'Arc, ne m'avait-il pas répondu : « Deux enfants peuvent s'entendre pour mentir... Ces affirmations-là ne prouvent rien... » ? Je pensai donc que le témoignage qui l'avait si soudainement convaincu, devait émaner d'une personne en qui il pût placer toute sa confiance : un prêtre, peut-être... Mais, malgré des questions pressantes, je ne pus rien arracher à mon discret interlocuteur.

J'ai dit plus haut qu'une deuxième petite fille aurait vu l'apparition. Mme Osselin avait bien voulu, le 11 mai, m'écrire pour m'informer du fait ; mais, en raison de la grève des postiers, la lettre de la grand'mère de Suzanne me parvint avec un certain retard, et c'est ce qui explique que nous n'en ayons pas fait mention plus tôt.

L'enfant dont il s'agit est une fillette de quelques mois plus jeune que Suzanne. Un après-midi, tandis qu'elle jouait auprès de l'orme avec Suzanne, elle aurait aperçu, en même temps que sa petite amie l'apercevait elle-même, « la dame »,qui, comme toujours, apparut entre la première et la deuxième branche de l'arbre. L'enfant aurait même entendu que la dame parlait, mais sans saisir, toutefois, les paroles prononcées. Elle aurait simplement perçu le mot « France ».

J'aurais, vous le comprenez, voulu questionner la fillette. Mais, me déclara Mme Osselin, le père, craignant « des histoires », s'oppose absolument à ce que son nom soit prononcé. J'espère que, par la suite, il se montrera moins timoré. Mme Osselin, en tout cas, m'a promis qu'elle lui demanderait de me laisser voir l'enfant lors de mon prochain voyage à Orrouy ; elle assurera, de notre part, à ce brave homme, que son incognito, auquel sa situation l'oblige, paraît-il, à tenir par-dessus tout, serait, aussi longtemps qu'il le désirerait, respecté par l'*Echo*.

En attendant que Mme Osselin ait mené à bien la mission dont elle a eu l'amabilité de se charger, si nous parlions un peu de la première « voyante » de Jeanne d'Arc ?

J'ai trouvé Suzanne un peu souffrante. Elle vient, en effet, d'avoir les oreillons, et, d'autre part, les très nombreuses visites qu'elle reçoit ne sont pas sans la fatiguer beaucoup.

La fillette a bien voulu, néanmoins, descendre un instant à la cuisine, pour me voir et répondre à mes questions. Elle a même tenu à m'accompagner auprès de l'orme. Suzanne est une courageuse petite fille, et mes visites, m'a-t-elle dit gracieusement, lui font plaisir. C'est sans doute parce que, commençant à s'enhardir, elle me taquine de mille façons : se cachant quand je l'appelle, mettant, « pour me faire peur », son furet sur mon épaule, et me tenant avec gravité des propos incohérents, « pour m'attraper ». Car Suzanne — on ne s'en douterait pas la première fois qu'on la voit — est d'une espièglerie rare. Elle n'est farouche qu'en apparence ; elle se familiarise très vite, et je vous assure que, maintenant, Mme Osselin n'est plus obligée de lui arracher mot par mot les déclarations que j'attends d'elle. Elle parle, parle, gesticule et se remue tellement, que M. Osselin, ahuri par tout ce bruit, essaie parfois de lui imposer silence et immobilité, d'un de ces terrifiants regards de grand-père qui n'émeuvent aucun petit enfant.

Je tentai — on va voir avec quel succès ! — de mettre à profit la loquacité de Suzanne pour parvenir à connaître l'identité du mystérieux personnage, auquel le prêtre dont j'ai parlé avait fait, la veille, une si discrète allusion :

« — N'as-tu pas vu « la dame » ces jours derniers? lui demandai-je.

« — Vous savez bien que je l'ai vue, me répondit Suzanne, puisque je vous l'ai écrit, et que maman vous a écrit ensuite qu'une de mes petites camarades l'avait vue aussi.

« — C'est vrai !... Mais l'as-tu revue depuis ?

« — Oui.

« — Et tu étais encore avec ta petite amie ?

« — Non, l' « autre » ne l'a vue qu'une seule fois.

« — Alors tu étais seule, toute seule, les autres fois que tu as vu « la dame »? dis-je, en regardant fixement Suzanne.

La fillette se trouble un peu et se tourne vers sa grand'-mère.

« — Allons, lui dit Mme Osselin, réponds !... Tu ne sais plus dire « oui » peut-être !...

« — Oui, répète Suzanne, j'étais seule...

« — Pas toujours, Suzanne, pas toujours. Voyons, rappelle-toi bien : n'y avait-il pas, l'autre jour, un... monsieur qui, lui aussi, a vu Jeanne d'Arc ?... »

Suzanne part d'un grand éclat de rire et, avec son tablier, se voile la face.

« — Comment savez-vous cela ? questionne Mme Osselin, étonnée.

« — Sait-on pas tout, quand on est à Paris !... murmure M. Osselin, qui ajoute :

« — Tu vois, Madame Osselin, c'était bien la peine de faire la leçon à Suzanne... »

Et le grand-père rit de bon cœur de la déconvenue de sa femme.

« — Mais Suzanne ne dira rien à monsieur, réplique cette dernière. Ni nous non plus, poursuit-elle, car nous avons donné notre parole... »

C'est en vain que je tente de faire parler M. et Mme Osselin, ainsi que Suzanne. L'enfant, à diverses reprises, fait cependant mine de vouloir me dévoiler son secret ; mais elle se tait toujours trop tôt à mon gré. Mme Osselin a bien tort de s'inquiéter : Suzanne ne me dira rien ; elle se fait un jeu d'exciter ma curiosité, qu'elle n'est nullement disposée à satisfaire.

« — Je ne vous demande aucun nom, dis-je finalement, voyant que mes hôtes sont impénétrables. Fixez-moi seulement sur ce point : le visionnaire est-il un prêtre ?... »

Suzanne, que mon incertitude amuse, bat joyeusement des mains, mais ne me répond point ; M. Osselin, lui, se borne à hocher la tête en regardant distraitement dans la cour. Quant à Mme Osselin, elle me répond... qu'elle ne peut rien répondre :

« — Peut-être aurons-nous, dans une quinzaine de jours, l'autorisation de parler. Jusqu'alors, nous ne dirons rien ... »

Insister davantage eût été malséant et inutile. Je n'insistai donc pas, et, comme je venais d'apercevoir, sur la cheminée, une statuette de Jeanne d'Arc, je demandai à Suzanne si c'était un cadeau :

« — Oui, fit la fillette, et je vous ai écrit que je l'avais reçu. Seulement, je me suis trompée et vous ai dit que c'était une statuette de la Sainte Vierge...

« — C'est justement un lecteur de l'*Echo du Merveilleux* qui l'a envoyée à Suzanne, ajoute Mme Osselin. Mais il désire n'être pas nommé... »

La statuette est en écume de mer. Elle a vingt-cinq centimètres de hauteur environ. Jeanne d'Arc tient dans sa main droite un étendard et dans sa main gauche une épée, dont la pointe est tournée vers le sol. Suzanne, qui semble attacher un très grand prix à ce joli présent, eut, dès sa réception, une délicate pensée : exposer chaque jour, pendant une heure ou deux, la statuette, auprès de laquelle, de crainte des voleurs, elle veille alors attentivement, au pied de l'arbre des apparitions.

« — Elle me « cramponna », m'explique M. Osselin, pour avoir une « niche », afin d'y abriter sa Jeanne d'Arc. Je dus lui en confectionner une avec une caissette à oranges et aller la fixer au tronc de l'orme. Je n'eus la paix qu'à ce prix...

« — Oh ! mais, proteste Suzanne, c'est moi qui l'ai faite, la « niche » ! Toi, tu m'as seulement aidée !... »

Puis, s'adressant à moi :

« — Venez à l'orme. Je vais vous la montrer... »

Nous suivons la fillette et allons admirer « son » travail de menuiserie et de décoration ; car Suzanne a fort harmonieusement disposé, autour de la « niche », des fleurs, du feuillage et des guirlandes de papier. Elle a ensuite réquisitionné tous les vases de la maison, les a garnis de fleurs, puis placés en cercle autour du tronc de l'orme. Et, comme ces récipients spéciaux étaient trop peu nombreux à son gré, elle n'a pas hésité à admettre plusieurs casseroles à l'honneur de recevoir ses fleurs. Le pot-au-feu lui-même a été transporté auprès de l'arbre, auquel il est tout étonné de présenter une grosse botte de lilas.

L'ingénieuse fleuriste m'apprend que, les deux dernières fois qu'elle l'a vue, « la dame », comme le 4 mai dernier, lui a dit : « Suzanne, j'ai livré un combat ici, et j'ai repoussé l'ennemi. Plusieurs de mes soldats sont tombés ici. » Elle lui répéta, en outre, à chacune de ses nouvelles apparitions, les paroles que nous avons précédemment notées, et celles que Mme Osselin s'obstine encore à refuser de rendre publiques, « parce qu'elles sont trop graves et qu'elles effraieraient ».

En redescendant vers la maison, Mme Osselin me confie que Suzanne a fait un dessin de l'apparition. Je demande évidemment à voir ce croquis; mais Suzanne, honteuse, rougit et refuse de me le montrer. La grand'mère manifestant l'intention de passer outre, Suzanne, de toute la vitesse de ses petites jambes, gagne l'immeuble et revient nous narguer :

« — Vous ne le verrez pas, mon dessin... Je l'ai là, dans ma poche !... »

Nous parlementons — à distance, car Suzanne se méfie — et j'obtiens enfin de pouvoir contempler le dessin. Mais je dois, au préalable, faire le serment de ne pas m'en emparer pour le publier !

La fillette, naturellement, n'a pas cherché à reproduire, dans ce naïf croquis au crayon bleu, les traits de « la dame »; mais on sent qu'elle a tenté de rendre, avec toute l'exactitude dont elle est capable, jusqu'aux moindres détails de l'armure. Son esquisse, toutefois, ne la satisfait pas. Elle veut la modifier, la mettre au point, la refaire. Elle se propose, lorsqu'elle reverra « la dame », de porter toute son attention sur celles des parties de sa toilette qui ne sont pas restées nettement présentes à son esprit, afin d'apporter au croquis les retouches nécessaires.

Puis, lorsqu'elle sera pleinement satisfaite de son œuvre, elle en exécutera une reproduction, qu'elle m'offrira. Nous vous mettrons sous les yeux ce dessin, qui nous fixera sur l'apparence extérieure de « la dame » aperçue par Suzanne, par sa petite camarade et par l'X... mystérieux, qui, d'ici là, aura peut-être, d'ailleurs, consenti à se faire connaître.

Je ne veux pas terminer cet article déjà long sans signaler que Suzanne serait, m'a affirmé Mme Osselin, poussée, « par une force irrésistible », vers les tombes de trois prieurs de la confrérie de Saint-Benoît, qui se trouvent près de l'église de Champlieu, ainsi que vers un Christ abandonné dans la campagne avoisinante, et qui est connu sous le nom de « la croix de Champlieu ». L'enfant porte souvent des fleurs sur ces tombes et au pied de ce Christ ; mais elle ne consent pas à souffler mot de ces touchantes démarches. Elle est comme confuse d'avoir de si délicates et si pieuses pensées, et elle défend à sa grand'mère d'y faire la moindre allusion.

— « Je ne veux pas que vous « imprimiez les prieurs et le Christ », me dit-elle à l'oreille, au moment où, me disposant à la quitter, je l'embrasse sur les deux joues. Si vous « l'imprimez », gare à vous !... »

Et Suzanne me fait les gros yeux. Mais elle redevient gracieuse et souriante pour me faire, tout spontanément, cette gentille promesse :

— « Puisque M. Gaston Mery est encore malade, je prierai sainte Jeanne d'Arc pour qu'il se guérisse vite. »

C'est que notre directeur est déjà, sans qu'il s'en doute, un grand ami de Suzanne, qui entend souvent parler de lui, tant par les visiteurs qui viennent à Orrouy que par moi-même, qui annonce toujours sa visite prochaine.

J'espère que la prière de la gentille fillette sera exaucée, et qu'elle n'attendra plus longtemps maintenant la venue de notre directeur.

GEORGES MEUNIER.

P.-S. Certains de nos lecteurs, désirant avoir des renseignements sur la petite Suzanne, ont écrit à *Mme Osselin, à Orrouy.*

La grand-mère de Suzanne me prie de faire observer qu'il existe, à Orrouy, plusieurs familles Osselin, et qu'il est nécessaire, pour que les lettres qui lui sont destinées lui parviennent sans retard, de les adresser à *Mme Osselin de Timmermann.* G. M.

Jeanne d'Arc et Mlle Couesdon

Quelques lecteurs nous ont demandé, à propos des visions de Jeanne d'Arc, que dit avoir Suzanne Bertin, de rechercher si, dans les prédictions de Mlle Couesdon, il ne se trouverait pas quelques passages annonçant les faits d'Orrouy.

Nous avons fait des recherches et nous avons trouvé, dans notre numéro du 1er juillet 1899, le passage suivant, où se trouvaient précisément groupées les déclarations de l'« Ange Gabriel » concernant la Vierge Lorraine. Nous le reproduisons, sans y rien changer :

JEANNE D'ARC. Rouen. Reims.

1er fasc. de *La Voyante de la r. de Paradis*, page 34	*Quelque chose se passer* *Là où Jeanne fût brûlée* (à Rouen)
Echo, 1897, — 91	*Une complainte fut chantée,* *Qui sera rappelée.* *Une femme fut chantée,* *Je ne peux la nommer.*
Echo 1897, — 137	*Je la vois se montrer* *Au moment d'un danger.* *C'est bien pour vous prouver* *Que de Dieu elle est approchée.* *Des lances d'acier briller,* *Et des chevaux piaffer.*
— — 156	*La vierge de Domrémy* *Il nous faut l'invoquer* *Je la vois se montrer* *Dans un jour de danger* *Elle a un bouclier* (2 fois).

Æcho 1897, page 171 *A la sainte si élevée*
Il faut vous adresser
Elle vous sera montrée
Au moment d'un danger.

A Rouen :
Place du Vieux-Marché
Une chose se passer.
A Rouen sera donné
Comme une preuve du passé.
L'Anglais n'a pas poussé,
C'est la France qui a été
Contre la vérité.
A Rouen elle vaaller
Je la vois sur un bûcher
Et toutes les scènes retracées.

Ce jour-là :
Un homme sera foudroyé.

Jeanne d'Arc apparaîtra également à Compiègne et à Orléans. Quant à Reims :
Une grandeur déployée
Quand le roi sera sacré
Je vois les lys y rentrer.

— — 222 *Des miracles éclater,*
Jeanne d'Arc en opérer.
Quand les lys remonter
Je la vois canonisée.

— — 292 Marie Martel, à Tilly, annonce la prochaine canonisation de Jeanne d'Arc.

— — 332 Est-il vrai qu'il y aura une nouvelle Jeanne d'Arc?
Déjà, je vous l'ai annoncé.

PRÉDICTIONS

A propos de la prédiction faite par Mlle Couesdon de la Révolution turque et de la déposition d'Abdul-Hamid, le *Peuple français* publie un intéressant article où sont notés quelques exemples curieux de prédictions. Nous extrayons de cet article les passages suivants :

Sans vouloir entrer dans le fond du problème qui met aux prises les fervents de la divination et les incrédules, nous nous bornerons à constater que ce n'est pas la première fois qu'un hasard heureux, une coïncidence fortuite, un calcul judicieux de probabilités — sinon un don prophétique véritable — provoquent l'étonnement.

Un médecin, le docteur Bienvenu, dans la *Médecine Internationale illustrée*, rappelle qu'un certain nombre de médecins — gens peu crédules en matière de surnaturel — fournissent de curieux témoignages à travers les âges.

Ainsi l'historien Commynes affirme que le médecin de Louis XI, Angelo Cattho, prédit, vingt ans avant l'événement, que le prince Frédéric, second fils d'Alphonse, roi d'Aragon, monterait sur le trône, ce qui arriva. Il prédit également à Guillaume Briçonnet qu'il jouerait un grand rôle dans l'Eglise, et toucherait de bien près à la tiare. Briçonnet était alors marié et père de deux enfants ; il fut, dans la suite, cardinal.

Commynes rapporte encore comment Angelo Cattho annonça à Louis XI la mort du duc de Bourgogne, le jour même où l'on se battait à Nancy, le 5 janvier 1477 : « A l'instant que ledit fust tué, dit Commynes, le roi Louys oyoit la messe en l'église Saint-Martin, à Tours, distant de Nancy de dix grandes journées pour le moins, et à ladicte messe lui servoit d'aumônier l'archevêque de Vienne, lequel en baillant la paix audict seigneur luy dyct ces paroles : « Sire, Dieu vous donne la paix et le repos ; vous les avez « si vous voulez, *quia consummatum est* : vostre ennemi le « duc de Bourgogne est mort ; il vient d'estre tué, et son « armée desconfitte. » Laquelle heure cottée fust trouvée estre celle en laquelle véritablement avoit été tué ledict duc. »

Expliquera-t-on ce fait par une coïncidence ? Y verra-t-on une faculté remarquable de prévision ? Ne hasardons pas une explication, et contentons-nous d'enregistrer.

. . . .

Moins connu que Nostradamus, bien qu'ayant joui de son vivant d'un grand renom, le docteur J.-B. Morin fut reçu docteur en médecine à Avignon, en 1613.

Morin avait tiré l'horoscope de Louis XIV, ce qui l'avait mis tout de suite en crédit à la Cour.

En 1657, logé chez l'évêque de Boulogne (Claude Dormy), il l'avertit que, parmi les événements de l'avenir, il le voyait menacé de la mort ou de la prison. Le prélat ne fit que rire de la prédiction ; mais impliqué dans certaines intrigues par ses ennemis, il fut traité de rebelle et mis en prison. Plus tard, devenu médecin du duc de Luxembourg, et mal récompensé de ses services, Morin menaça son client d'une maladie dangereuse, qui survint, en effet, et l'emporta au bout de deux ans.

Ces prédictions ayant fait du bruit, le cardinal de Richelieu le consulta. Mazarin lui fit une pension de 2.000 livres, et lui procura la chaire de mathématiques au Collège royal ; enfin, le comte de Chavigny réglait toute sa conduite et ses démarches sur les conseils de cet illuminé ou imposteur.

On prétend qu'ayant vu le portrait de Cinq-Mars, sans savoir qui il était, il annonça que cet homme aurait la tête tranchée. Morin ne se trompa, dit-on, que de quelques jours dans le pronostic de la mort de Gustave-Adolphe; il annonça, à dix heures près, celle du cardinal de Richelieu. Il ne se méprit que de seize jours sur celle du connétable de Lesdiguières, de six sur celle de Louis XIII.

Il est vrai qu'il se trompa de cinq ans en annonçant pour fin août 1650 la mort de Gassendi survenue seulement le 25 octobre 1655.

. . . .

La prédiction qui va suivre doit-elle être suspectée, et d'abord a-t-elle été réalisée ? Les intéressés seuls, s'il en est qui soient encore de ce monde, pourraient nous le dire.

Voici le récit, tel que le rapportent les Goncourt, dans leur journal :

« On s'était un peu grisé, et l'ivresse de tous s'entretenait de l'incertitude de la mort qui attendait chacun. Le docteur Axenfeld, déjà souffrant, d'abord silencieux, se levant tout à coup et dominant les paroles tumultueusement confuses : « Moi, s'écriait-il, je mourrai du cerveau », et il se mettait à raconter sa mort, telle qu'elle arriva. Se tournant vers son voisin de droite, et le regardant avec l'œil perçant et profond des grands diagnostiqueurs, il lui disait : « Toi, tu mourras de ça, et comme ça », lui détaillant longuement et presque méchamment les souffrances de sa fin. Puis se retournant vers son voisin de gauche, il lui prophétisait, dans un épouvantable récit, sa mort.

« Les dîneurs étaient dégrisés. »

***

La vue en songe de certains événements qui se passent soit au moment même, soit à de longues distances, n'est pas un phénomène très rare : cette « télépathie » s'exerce principalement à l'égard de ses proches. En voici deux exemples, qui concernent l'un et l'autre des médecins.

Le premier est fourni par Jules Cloquet, qui fut, en son temps, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine. Sortant fort avant dans la nuit d'une soirée et s'étant endormi, il vit en songe un fantôme qui lui représentait son frère Hippolyte : il portait sur son dos une grande liasse de papiers, qu'il jeta au milieu de la chambre en lui disant : « Maintenant je n'ai plus besoin de rien », et il disparut.

A son réveil, M. Cloquet raconta le songe aux personnes de son entourage sans en être autrement impressionné. Il se rendit à l'hôpital, fit sa leçon de clinique comme à l'ordinaire, puis M. Girou de Buzareingues lui dit, en lui prenant le bras : « Ton frère Hippolyte est malade. » — « Allons le voir, répondit Cloquet. » Chemin faisant, M. Girou de Buzareingues lui apprit qu'Hippolyte Cloquet était mort dans la nuit, d'une attaque d'apoplexie.

Le songe qui concerne le physiologiste Longet est plus explicite encore, comme vous allez en juger.

« Lorsque, dit-il, j'étais étudiant en médecine et interne de Dupuytren, je rêvai que je voyais mon père atteint d'une maladie qui le conduisait au tombeau. Je m'éveillai dans un grand trouble que je cherchais à dominer, en me disant que j'avais quitté mon père le dimanche d'auparavant en parfaite santé. Nous étions au mercredi. Je me représentai que c'était une grande faiblesse de m'inquiéter d'un songe et je résolus de n'en tenir aucun compte. Mais l'image de mon père mourant était sans cesse présente à ma pensée, et pour échapper à cette obsession, je partis pour Saint-Germain où je trouvai mon père malade d'une fluxion de poitrine qui l'enleva en cinq jours. »

M. Jules Bois rapporte, au sujet du professeur Aimé Guinard, cette anecdote :

Une nuit, en proie à une forte rage de dents, il ne pouvait arriver à fermer l'œil. Pour se distraire de son mal, il se mit à travailler au mémoire qui faisait alors l'objet de sa préoccupation et qui avait trait au cancer de l'estomac.

Le lendemain, à la première heure, il se rend chez son dentiste. « Tiens, lui dit celui-ci en l'abordant, j'ai justement rêvé de vous cette nuit ! — « Votre rêve, j'espère, lui répondit l'éminent chirurgien, n'a rien eu de désagréable ? » — « A vrai dire, répliqua le dentiste, c'était un horrible cauchemar ; j'avais un cancer de l'estomac et je rêvais que vous m'opériez ! » Or, le docteur Guinard l'affirme, le dentiste ignorait complètement que son client s'occupait, à ce moment, de la thérapeutique chirurgicale de l'épithélioma stomacal.

Citons encore ce cas rapporté par M. de Parville.

Un médecin parisien sortait un jour de chez lui avec sa famille, lorsqu'une inquiétude subite saisit son esprit. Sans que rien justifiât son appréhension, il eut tout à coup la crainte que le feu eût pris chez lui durant son absence. Il se hâte, en conséquence, de rentrer. A peine arrivé, on lui apprend qu'un incendie a éclaté dans l'appartement situé au dessous du sien ! Voilà, direz-vous, une singulière rencontre ; la coïncidence, si coïncidence il y a, est curieuse tout de même.

Mais surtout, gardons-nous bien de rien conclure. La matière est trop délicate et nos humbles jugements risqueraient trop d'être sujets à l'erreur ! P. V.

A quand la fin de l'Empire Turc ?

15 mai 1906

Monsieur Gaston Mery,

Quoique M. Ganne ait indiqué, par un calcul intéressant, que l'empire turc doit finir en 1909, et que j'aie fait un calcul analogue d'après Nostradamus, dans un article du 15 juillet 19..., il me reste à ce sujet des doutes assez fondés. En effet, Daniel parle du temps pendant lequel la *Cité Sainte* sera foulée aux pieds par les mécréants. Or, *Jérusalem* n'a été prise par les Musulmans qu'en 637 ou 638 : à un plus érudit de nous en fournir la date exacte. Le calcul doit donc être ainsi rectifié :

Prise de Jérusalem :	637 (ou 638)
Un temps..................	365 ans
Deux temps................	730 ans
Et la moitié d'un temps.....	182 ans 1/2
Fin de l'Islam en...........	1914 ans 1/2 (ou 1915 1/2)

J'ai déjà aussi renvoyé les curieux aux savants calculs que renferme le livre de M. Chauffard) sur l'*Apocalypse et son interprétation historique*, publié en deux volumes chez Saanëte, 76, rue des Saints-Pères. M. Chauffard trouve, d'après deux modes de calcul, 1915 ou 1920 pour la fin de l'empire turc et l'arrivée de milliers de juifs dans la Terre Sainte :

« Les juifs en Judée s'en vont tous se grouper
Et ne pas emporter tout ce qu'ils ont volé. »

a prédit Mlle Couédon (d'après une brochure de 1896).

Plusieurs prophéties parlent de la dernière croisade que ferait le grand Roi contemporain du grand Pape, après plusieurs années de guerres en Europe.

Votre tout dévoué,

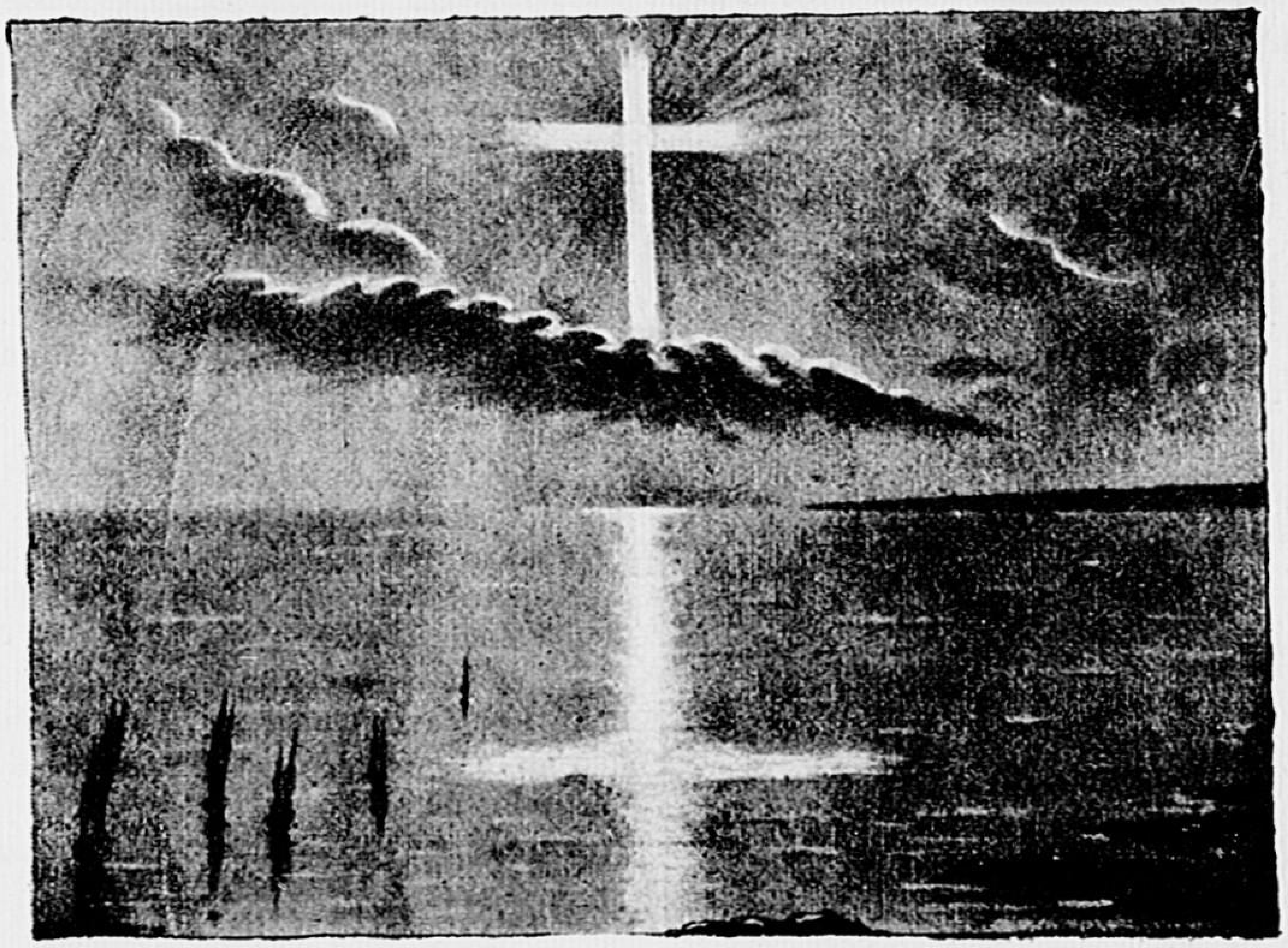
TIMOTHÉE.

La Croix lumineuse
du 8 décembre 1870.

Puisque le dernier numéro de l'*Echo du Merveilleux* — 1[er] mai — a mentionné ce *halo lunaire* des plus remarquables, j'ai pensé que vous seriez bien aise d'en offrir le croquis à vos lecteurs.

Je suis donc heureux de vous transmettre, à cette fin, celui que j'ai fait reproduire, il y a deux ans, pour la première fois dans un petit opuscule (1).

Le phénomène en question, très rare parce qu'il représentait une *croix latine* et non une croix à bras égaux, n'avait pas été observé seulement aux environs de Coutances et de Bayeux, comme le rappelle votre *Echo* du 1[er] mai, mais encore en diverses localités du Calvados, entr'autres à Lisieux même, où j'habitais alors et pus le contempler à loisir avec d'autres témoins, à côté des tours de l'ancienne cathédrale, aujourd'hui église Saint-Pierre.



LA CROIX LUMINEUSE DU 8 DÉCEMBRE 1870.

Le dessin ci-dessus représente, aussi fidèlement que possible, le spectacle, plus merveilleux encore, tel qu'il apparut durant deux heures sur la plage et la côte normandes, de Luc à Langrune surtout. Il a pour auteur un savant parisien, correspondant de l'Institut, M. F. A. Beynac, que le blocus de Paris avait contraint de rester en Normandie, à cette époque, et qui voulut bien m'en gratifier deux ans plus tard, lors d'une entrevue que je pus avoir avec lui dans la capitale.

Voici maintenant les parties essentielles de la description qu'il en fit lui-même dans l'*Ordre* et la *Liberté* de Caen (1).

« Autour de la lune, dans les sens vertical et horizontal parfaits, est apparue, à 5 h. 40 du soir (le jeudi 8 décembre), une croix lumineuse, à contours et arêtes vives, géométriquement arrêtés. Au centre de la croix se détachait le disque brillant de l'astre parfaitement circulaire ; l'ombre de ses montagnes figurait merveilleusement l'image d'une tête humaine sensiblement penchée vers l'est. La planète *Jupiter* brillait de son éclat le plus vif au-dessus de la croix ; un nuage obscur, isolé, à bords lumineux et frangés, semblait faire socle. Les flots de la mer, d'un calme parfait, réfléchissaient le phénomène en splendide image étincelante et diamantée, du large à la rive.

« La durée du phénomène dans toute sa splendeur a été de 30 minutes...

« Astronomiquement, il s'est produit à l'est de la constellation *le Bouvier*...

« Les chrétiens, plaçant leur foi avant la science humaine, en conserveront pieusement le souvenir ».

Telle était la conclusion suprême du docte professeur, doublé aussi d'un artiste, on le voit.

L'ABBÉ RADIGUET
(Curé d'Esquay-Notre-Dame, par Evrecy (Calvados).

(1) L'opuscule dont il s'agit est intitulé *Triomphe de Lorette et de sa prodigieuse tradition* et contient d'autres illustrations, notamment la curieuse fresque de Gubbio.

(1) Une description plus détaillée encore se trouve dans l'opuscule dont il est parlé plus haut.

Ecriture directe sur ardoise

Traduit du *Tochomstig Leven* du 1er décembre 1908, par L. VAN MARCKE.

Furetant par-ci par-là, nous sommes tombés sur le recit suivant paru dans *The Medium and Daytreak*, du 20 mars 1877, sous la signature d'un officier néerlandais.

Ce récit méritera sans doute encore l'attention de ceux qui croient que de semblables phénomènes n'arrivent que dans les pays lointains.

Voici le compte rendu :

« Hier, je me rendis chez le docteur Slade, dans le but de solliciter une audience afin de convaincre un de mes amis. J'étais porteur d'une ardoise double, achetée au cours de route ; je désirais obtenir quelqu'écriture directe sur ma propre ardoise. Sans que, bien entendu, le docteur la touchât, à peine en séance j'entendis qu'on écrivait.

L'intelligence communiqua qu'il était impossible de me donner satisfaction ce soir, mais que je devais revenir le lendemain à deux heures. Je revins le lendemain et voici en quelques mots les particularités de cette séance :

Le docteur déposa un petit bout de touche entre les deux ardoises, absolument propres et nettes ; il les ferma en les fixant l'une sur l'autre et les déposa à une distance d'environ trente six pouces sur la table.

Il n'aurait pu les toucher sans s'incliner de ce côté.

Pendant quelques secondes, nous entendîmes parfaitement écrire entre les ardoises qui étaient toujours fermées. En outre, on put remarquer qu'avant de commencer à écrire, une force invisible avait saisi les ardoises comme pour les redresser, ainsi que ferait un être vivant voulant se mettre à l'aise.

Pas un instant, je ne quittai les ardoises de vue. Bientôt, trois coups se firent entendre, signalant la fin de la communication. Pendant la durée de l'écriture, mes deux mains restèrent fixées sur celles du docteur ; tout ceci en plein jour et sous un soleil brillant.

Le docteur me remit aussitôt les ardoises, je les ouvris et trouvai la communication et contre :

Gods milde Vaderzegen
Dacit tot ons in den regen
Voor't droog en dorstig land ;
Want bui en gure vlagen
Zyn ook, na zoele dagen
Geschenken van Zyn hand.

Des vers en pur néerlandais et sans aucune faute, dont voici la traduction :

La douce bénédiction de Dieu Notre Père,
Descend jusqu'à nous sous forme de pluie,
Pour arroser la terre sèche et altérée ;
Car la bourrasque comme l'ondée
Sont également, après les chaudes journées,
Des bienfaits versés de sa main.

La communication finissait comme suit :

« Ceci est-il concluant ? j'espère que oui, tant pour vous que pour votre ami. »

L'écrit était visiblement d'un hollandais, de même que les communications reçues en anglais eurent tous les caractères du véritable anglais.

Que les savants et les cours de justice essayent d'expliquer ces faits ; quant à moi, je remercie le Tout-Puissant de m'avoir fourni cette preuve.

Croyez-moi votre dévoué.

A. BOURBON,
Officier de l'armée néerlandaise.

Nota. — Nous rapprocherons cette déclaration, qui avait son mérite au moment où le médium Slade fut injustement accusé de fraude à Londres, de l'information ci-dessous coupée dans *la Meuse* rose du 16-17 janvier 1909 :

« Les journaux hollandais rapportent le fait divers suivant, qui s'est passé récemment à Oosterbeek, petit village de la Gueldre. Là habite le petit-fils de Naundorff, M. Henri-Jean-Edouard de Bourbon, officier retraité de l'armée néerlandaise, de nationalité hollandaise, mais qui revendique le titre d'Altesse Royale et signe « prince de France ».

« Le 28 décembre dernier, M. de Bourbon, accompagné de deux témoins, se présentait à la mairie d'Oosterbeek pour y déclarer la naissance d'un fils, et il demandait que le nouveau-né fût inscrit sur le registre de l'état civil sous les noms de Son Altesse Royale prince Louis-Jean-Henri-Charles Adelbert de Bourbon. L'officier de l'état-civil s'étant refusé à faire précéder les prénoms de l'enfant « Son Altesse Royale prince », M. de Bourbon et ses deux témoins ont refusé de leur côté d'apposer leur signature au bas de l'acte de naissance.

« Le même cas s'est produit antérieurement à Fauquemont, lors de la naissance d'un autre enfant de M. de Bourbon, et la justice s'est abstenue de toute poursuite pour refus de signer un acte de l'état civil. »

Le Fantôme des Vivants.

Nous avons déjà publié une série d'articles rendant compte des curieuses expériences de M. H. Durville, sur ce que l'on pourrait appeler le dédoublement fluidique. Sous ce titre : « Le Fantôme des vivants », M. Durville va prochainement publier une étude très détaillée de ces phénomènes. Nous avons l'heureuse fortune de pouvoir reproduire ci-dessous un extrait des bonnes feuilles. Pour comprendre ce passage, le lecteur doit admettre comme démontré tout ce qui fait l'objet des chapitres précédents : la réalité du fantôme lui-même.

ON CONSTATE LA PRESENCE DU FANTOME A LA PLACE QU'IL OCCUPE

I. SENSIBILITÉ DU FANTOME. — II. SON ACTION SUR LES TÉMOINS. — III. SON ACTION SUR LES ÉCRANS AU SULFURE DE CALCIUM.

Les personnes sensitives voient le fantôme d'autant mieux que leur sensitivité est plus grande et mieux exercée. Les très bons sensitifs le voient parfaitement bien, distinguent ses traits, ses mouvements, ses efforts et jusqu'aux modifications de l'ex-

pression de sa figure. Il brille d'une lumière très vive, qui éclaire presque toute la pièce, avec ses remarquables couleurs, bleu à droite, jaune-orange à gauche. Les sensitifs ordinaires le voient sous une forme humaine imparfaite; il est lumineux, mais les nuances colorées sont à peine appréciables. Les faibles sensitifs ne distinguent qu'une forme vague, blanchâtre ou grisâtre. Beaucoup de témoins non sensitifs voient souvent des lueurs paraissant et disparaissant et des jets lumineux qui, disent les sensitifs, sont lancés par le fantôme. Mais il en est quelques-uns qui ne voient absolument rien et qui douteraient toujours de la présence du fantôme à la place qu'il occupe réellement s'ils n'avaient pas à leur disposition certains moyens de vérification. Ces moyens sont très nombreux; j'en résume quelques-uns sous les trois titres suivants :

I. — Sensibilité du fantôme. — On a vu dans le ch. II que le fantôme est extrêmement sensible et que le moindre contact se répercute chez le sujet, parfois même très douloureusement. Cette sensibilité permet toujours de se rendre compte si le fantôme est bien à la place qu'il doit occuper. Pour cela, sous un éclairage suffisant, supposons que, bien condensé, il est assis sur le fauteuil diposé pour lui à la gauche du sujet.

Si on avance trop près du fauteuil, on frôle ses jambes, on lui marche sur les pieds, on provoque une douleur plus ou moins vive et cette douleur se répercute chez le sujet qui retire ses pieds, s'agite et se plaint. En avançant la main vers le haut du corps, on l'impressionne d'une manière analogue. En avançant la main avec précaution tout autour du fantôme, on peut limiter la place qu'il occupe. Si l'on est dans l'obscurité, il n'y a qu'à tenir le sujet par la main et l'on perçoit la secousse qu'il éprouve à chaque fois que le fantôme est touché. En procédant d'une manière analogue on peut toujours constater si le fantôme se trouve réellement à la place où on l'a envoyé.

Il arrive parfois que le fantôme s'en va au loin. S'il est impossible de savoir l'endroit où il s'est rendu, on peut toujours connaître la direction de cet endroit, par la sensibilité du cordon qui le relie au sujet. Ainsi placé près de celui-ci, en élevant et abaissant doucement le bras étendu, en un point quelconque de l'espace, on touchera le cordon et la sensation désagréable de ce contact se fera sentir chez le sujet. La direction du cordon par rapport à son point de départ chez celui-ci, indique la direction dans laquelle se trouve le fantôme.

II. — Son action sur les témoins. — Lorsque les témoins s'approchent du fantôme ou que celui-ci s'approche d'eux, 9 sur 10 au moins se rendent parfaitement compte de sa présence par une impression de fraîcheur qui les envahit et qui disparaît bientôt après qu'il s'est éloigné. Quelques-uns perçoivent distinctement une sorte de souffle qui n'est pas sans analogie avec celui que l'on perçoit devant une machine électro-statique en mouvement. Lorsque le fantôme a stationné pendant 6 à 8 minutes devant plusieurs témoins placés à un bout de mon cabinet, il semble à ceux-ci que cette partie de la pièce est sensiblement refroidie. Il y a quelques rares personnes qui n'éprouvent pas cette sensation de fraîcheur, mais qui éprouvent d'autres impressions. Ainsi, à l'approche du fantôme, surtout lorsqu'il a stationné devant lui pendant 40 à 50 secondes, M. Dubois éprouve une moiteur aux mains et surtout à l'extrémité des doigts. Si le contact est prolongé plus longtemps, cette moiteur gagne la partie supérieure du corps. D'autres éprouvent un léger tremblement, une sorte de frisson qui est surprenant, sans être désagréable.

Si on approche du fantôme sans le toucher et que l'on plonge ensuite la main en lui, la main est rapidement affectée par cette impression de fraîcheur ou de moiteur. Lorsque, dans l'obscurité, on regarde la main qui a séjourné pendant quelques instants dans le fantôme, elle paraît souvent légèrement lumineuse, surtout à l'extrémité des doigts.

On retrouve ici la sensibilité du fantôme qui rend les expériences délicates et parfois fort difficiles. On rencontre des témoins qui, n'étant jamais assez convaincus de la réalité de sa présence, demandent encore qu'on l'envoie près d'eux; et là, ils pincent, piquent ou hachent le fantôme avec la main. Le sujet hurle de douleur, le fantôme se retire et ne veut plus se risquer à des accidents de ce genre.

Les témoins qui possèdent un certain degré de sensitivité sentent plus ou moins distinctement les contacts du fantôme, surtout s'il exerce une certaine pression. Je ne citerai que les exemples suivants :

1. — 6 novembre 1907, 5 heures du soir, dans l'obscurité, en présence de Mmes Stahl et Fournier, de MM. Dubois et Bonnet. Ce dernier est placé tout près de mon bureau, à côté de Mme Stahl.

A un moment donné, mentalement, je veux envoyer le fantôme d'Edmée faire sentir sa présence aux deux dames seulement. Celles-ci déclarent successivement qu'elles le perçoivent distinctement à l'impression de fraîcheur habituelle. Quelques instants après avoir quitté la dernière, M. Bonnet se plaint d'être incommodé par une forte chaleur à la tête qu'il n'a pas l'habitude d'éprouver. — « Je suis, dit-il, accablé sous un poids qui pèse sur moi : le sang me monte à la tête et j'étouffe. » Le sujet dit au même instant que le fantôme est monté sur mon bureau, derrière M. Bonnet, qu'il se penche sur la tête de celui-ci et la serre comme dans un étau. Je prie le fantôme de revenir à sa place et nous éclairons la pièce. M. Bonnet a la face très congestionnée, sa tête est chaude, ses mains sont moites et son expression indique qu'il vient d'être profondément

angoissé. — « C'est stupéfiant, ajoute-t-il. Quelques instants avant de sentir l'étreinte du fantôme sur ma tête, je pensais que le sujet cherchait à nous tromper. »

Je ne commente pas ce résultat, inattendu, et laisse le lecteur à ses propres réflexions.

2. — 12 janvier 1909, 9 heures du soir. Dans l'obscurité, je dédouble Jane en présence de mon fils Gaston, sans avoir de programme bien arrêté. M. Flaque entre. On l'éclaire avec une lampe électrique de poche; il se place près de Gaston.

Après avoir obtenu quelques phénomènes, je prie M. Falque de se lever, et j'envoie le fantôme vers lui avec ordre de placer sa main droite sur le front de celui-ci, et d'y appuyer énergiquement. Il y va, Le témoin le voit s'avancer vers lui; lever le bras droit et placer lourdement la main qu'il sent très froide sur son front. Mais, le plus intéressant, c'est qu'il voit des détails que rien ne pouvait lui faire supposer. — « La main est très lumineuse, dit-il; je vois même que les doigts portent 3 bagues : une au petit doigt, une à l'annulaire et la troisième à l'index. Le chaton de la seconde est gros et long. »

Nous éclairons et nous regardons la main droite du sujet. L'affirmation de M. Falque était exacte. Je n'avais pas remarqué les bagues aux doigts du sujet en l'endormant, ce qui exclut toute suggestion mentale; et le voyant ignorait complètement leur présence, du moment qu'il est entré dans l'obscurité, sans même avoir distingué le sujet.

Nous verrons plus loin que le fantôme peut encore agir autrement sur les témoins.

III. — Son action sur les écrans au sulfure de calcium. — Le fantôme de certains sujets dégage des rayons N en très grande abondance, qui illuminent les écrans phosphorescents d'une façon très remarquable.

Pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec les dernières découvertes qui ont eu lieu en physique, je vais donner quelques indications relatives à ces nouveaux rayons, qui ne sont même pas encore acceptés par quelques retardataires qui n'ont pas su les voir.

Au commencement de 1893, M. Blondlot, professeur de physique à l'Université de Nancy, en étudiant les rayons X, qui ne se réfractent pas, remarqua des rayons qui se réfractent. Bientôt il observa que ces rayons sont indépendants des rayons X, et qu'ils ont pour caractéristique principale d'augmenter l'éclat d'une petite flamme.

Ces rayons se trouvent en abondance dans la lumière du soleil qui en est la source principale. On les trouve encore, mais secondairement dans la lumière d'un bec Auer lorsque le manchon est neuf, dans le corps humain, comme Charpentier, un autre professeur de Nancy, l'a démontré, et dans certains agents de la nature, comme d'autres observateurs l'ont constaté. Les professeurs de Nancy ont donné à ces nouveaux rayons, qui augmentent l'éclat d'une petite flamme, le nom de *rayons N*, comme ayant été découverts à Nancy.

La pratique a démontré qu'on pouvait avantageusement remplacer la petite flamme par un écran de papier noir, sur lequel on a préalablement déposé, de place en place, des petites surfaces de sulfure de calcium, à condition que cet écran ait été soumis pendant quelques instants à la lumière du soleil. L'écran ainsi insolé est conservé dans l'obscurité, dans un endroit sec, et lorsqu'on veut s'en servir on se met dans l'obscurité complète ou tout au moins dans une obscurité relative, et l'écran devient lumineux dès que l'on approche de lui une source secondaire quelconque de rayons N.

Ainsi, par exemple, dans l'obscurité, l'écran insolé depuis 5 à 6 jours est complètement obscur. Dès qu'on en approche le bout des doigts à quelques millimètres, on voit les taches apparaître plus ou moins nettement.

C'est avec ces écrans que j'ai fait la plus grande partie de mes expériences avec les fantômes, et le phénomène suivant m'a vivement frappé dès le début, ainsi que tous ceux qui l'ont vu. Comme je l'ai dit plusieurs fois, on remarque que le corps du sujet n'est plus le siège d'aucune activité; dans tous les cas, que la propriété qu'il possédait à l'état normal d'illuminer légèrement les écrans, a complètement disparu; et que le fantôme qui est séparé de lui possède cette propriété à un degré extraordinairement élevé. En voici des exemples :

I. — 17 décembre 1907, 9 heures du soir, dans l'obscurité, en présence de M. François et de M. Sygogne, professeur à l'Université de Bruxelles.

Je dédouble Mme François, et place près de moi, pour l'expérience, trois petits écrans retirés de l'ouvrage : *Rayons « N »*, par Blondlot, insolés depuis 4 à 5 jours et conservés dans l'obscurité.

Après avoir fait quelques expériences relatives à la perception du son et des odeurs par le fantôme, je prends deux des écrans en question et les présente aux témoins qui constatent qu'ils sont complètement obscurs; j'en place un sur les genoux du sujet et l'autre dans le fantôme qui est assis dans le fauteuil disposé pour lui à la gauche du sujet.

L'écran placé dans le fantôme s'illumine rapidement et celui qui est sur le sujet reste complètement obscur. Au bout de quelques minutes, je les prends tous les deux et les présente aux témoins qui sont très étonnés de ce phénomène. Je prends ensuite ce dernier écran resté obscur sur le sujet, et le place dans le fantôme. Il s'illumine immédiatement comme le premier. Je les présente de nouveau aux témoins, qui les voient suffisamment illuminés pour

qu'ils puissent très facilement compter toutes les taches de sulfure de calcium à un mètre de distance.

Je prends ensuite le troisième écran qui n'a pas encore servi et le place sur l'abdomen du sujet pendant 2 à 3 minutes sans qu'il donne la plus petite trace de luminosité. Je le place ensuite dans le fantôme et il s'illumine à un très haut degré. Les témoins constatent qu'il éclaire assez pour permettre à l'un d'entre eux de voir l'heure que marque une montre.

II. — 11 novembre 1907, 5 heures du soir, dans l'obscurité. Témoins : Mmes Sthal et Fournier, MM. le docteur Pau de Saint-Martin, Gros et Ed. Dubois.

Je dédouble Edmée et prends deux des écrans de la précédente expérience, préalablement insolés, mais devenus complètement obscurs. Je remets l'un d'eux au docteur Pau de Saint-Martin, en lui disant que dans un moment, je lui enverrai le fantôme et qu'il veuille bien lui présenter l'écran, pour que nous puissions nous rendre compte si l'illumination aurait lieu. Je place l'autre sur les genoux du sujet pendant 2 à 3 minutes, mais il ne s'illumine pas. Je le mets ensuite verticalement sur le dossier du fauteuil sur lequel le fantôme est asssis. Au bout de 30 à 40 secondes, il s'illumine à un tel degré que tous les témoins qui sont à 3 m. 50 au moins voient distinctement les lignes horizontales et verticales de petites taches phosphorescentes. L'un d'eux s'approche à 1 mètre environ; et là, il peut compter toutes les taches lumineuses.

Cela constaté, j'envoie le fantôme au docteur qui lui présente l'écran qu'il tenait à la main. Celui-ci s'illumine, mais à un très faible degré.

Nous verrons plus loin d'autres exemples où cette action du fantôme sur les écrans phosphorescents est considérée comme un phénomène secondaire.

La lumière emmagasinée dans les écrans phosphorescents impressionne très vivement les plaques sensibles, même lorsqu'elles paraissent complètement éteintes.

J'ai voulu me rendre compte si les écrans illuminés par le fantôme impressionnaient la plaque plus que ceux qui n'avaient pas été soumis à cette action. Pour cela, j'ai pris deux écrans au sulfure de calcium à peu près de même grandeur, également insolés depuis 2 jours 1/2, qui, dans l'obscurité, étaient à peu près obscurs tous les deux. J'ai placé l'un d'eux dans le fantôme pendant quelques minutes, et il devint très lumineux. J'ai placé ensuite une plaque sensible dans un livre ouvert; du côté préparé, j'ai posé l'écran obscur et l'écran illuminé par le fantôme, puis j'ai refermé le livre. Au bout de 10 à 12 minutes, j'ai développé la plaque qui m'a donné une empreinte assez remarquable.

H. DURVILLE.

LE « MERVEILLEUX » AUTOUR DE LA RÉVOLUTION

La chasse du diable en 1788

(*Suite.* Voir le numéro 297.)

Le 3 octobre 1788, l'auteur publie une lettre d'un de ses correspondants de Genève, lettre remplie d'histoires singulières et qu'il donne en entier.

Reproduisons-la à notre tour *in extenso* :

« Monsieur le Rédacteur,

« J'ai vu les différentes causes que vous attribuez aux bruits aériens qui excitent aujourd'hui l'attention de la science, en même temps qu'ils portent l'effroi dans nos campagnes.

« Le *Journal Ecclésiastique,* à la date du mois d'avril 1765, en donne une explication qui n'a aucun rapport avec celles que vous avez produites.

« Il prétend que ce bruit naît des *fermentations froides* qui ont lieu dans l'air. Vous jugerez de la solidité de la supposition, quand vous aurez réfléchi sur la nature des faits rapportés dans le même journal.

« Ces faits, les voici :

« Au temps de saint Mamert, évêque de Vienne, c'est-à-dire vers la fin du cinquième siècle, on entendit dans le ciel des bruits nocturnes, dont les animaux eux-mêmes furent épouvantés. Les cerfs et les loups, quittant les bois, fuyaient jusqu'au sein des villes. Ces bruits éclataient surtout en Dauphiné, et ils avaient eu pour précurseurs de violents tremblements de terre. Le trouble et l'effroi qu'ils répandirent parmi les peuples firent instituer les prières des Rogations (1).

« Beaucoup plus haut dans l'histoire, Pline raconte que les Romains, à l'époque où ils faisaient la guerre aux Danois, entendirent plusieurs fois dans les airs un tumulte tout pareil à celui du cliquetis des armes et un autre qui ressemblait au son des trompettes : *Armorum crepitus et tubœ sonitus auditos è cœlo Cimbricis bellis accepimus* (2).

« Ce qui va suivre est plus récent:

« Vers 1710, on entendit en Bourgogne, dans le voisinage de Saint-Jean-de-Losne, pendant la saison d'été et durant plusieurs jours consécutifs, un mugissement sinistre, qui durait chaque fois plus d'un quart d'heure. Il n'avait rien d'analogue au bruit du tonnerre. Le peuple crut qu'on approchait de la fin du monde.

« En Suisse, au village d'Infergnac, à trois lieues de Gruyères, en 1728, on fut réveillé pendant la

(1) Ce n'est pas exact. Les Rogations avaient été précédemment instituées par saint Lazare, archevêque de Milan (*Note du journaliste*).

(2) Pline, *Histoire Naturelle*, Liv. II — chapitre LVII.

nuit par un fracas terrible d'instruments et de voix de toute espèce, parmi lesquelles on distinguait, à ne pouvoir s'y méprendre, des aboiements de chiens. Cela répandit une si grande peur parmi les animaux en pâture au milieu des champs, et qui fournissent le lait, dans ce pays-là, pour la confection des fromages, qu'ils prirent tous la fuite et se sauvèrent à des distances considérables. Le lendemain, il fallut aller les chercher de tous côtés.

« Aujourd'hui encore, vous n'ôterez pas de l'esprit aux vieux paysans, qui se reportent à ce souvenir de leur enfance, qu'ils ont entendu passer le sabbat.

« Une dame de condition, la marquise de Cerny, habitait en automne une maison de plaisance assez éloignée des villages et des fermes. Au mois d'octobre 1731, entre deux et trois heures du matin, elle fut réveillée par une musique discordante et très-forte, qui semblait provenir d'une infinité d'instruments de cuivre. S'imaginant que ses domestiques se divertissaient dans une salle au rez-de-chaussée, elle appela sa femme de chambre pour leur envoyer dire de se taire. Celle-ci, réveillée en même temps que sa maîtresse, et par le même vacarme, s'enfonçait toute frémissante de peur, sous la couverture de son lit. Néanmoins, reconnaissant la voix de la marquise, elle courut la rejoindre, et l'une et l'autre, ayant redoublé d'attention crurent que ce fracas musical partait de la cour.

« Le frère de Mme de Cerny, qui était venu la voir à la campagne, éveillé lui-même par le tapage, s'imagina qu'il se faisait dans la chambre de sa sœur et accourut demander la raison de cette singularité. La marquise le pria d'aller gronder sévèrement les domestiques et de les envoyer se coucher.

« Il descendit dans la cour et n'y trouva personne.

« Toutes les portes étaient closes, toutes les lumières éteintes. Continuant d'entendre les clairons et les trompettes, il se figura qu'il pouvait y avoir quelqu'un dans les vignes, qui sont derrière la maison. Il y alla, mais il n'aperçut pas une âme. Prêtant alors une oreille attentive, il ne distinguait plus qu'un brouhaha bizarre, comme si une multitude d'hommes parlaient à voix basse, et pour lors, il lui sembla que ce frémissement venait du jardin.

« Il se hâta de redescendre, parcourut le jardin dans tous les sens et ne trouva pas un être vivant.

« Soudain, comme il mettait le pied sur le perron pour rentrer au logis, un éclat d'une violence extrême le fit tressaillir, éclat semblable à celui d'un, orage de sifflets lancés sur des tons différents. Cet orage aigu remplissait l'air. Il finit par s'y perdre, en s'éloignant par ondulations.

« La marquise et sa femme de chambre étaient sur le point de s'évanouir.

« Quant au frère, qui se vantait d'être esprit fort et bon physicien, il avoua que son pouls donnait, à ce moment-là, plus de soixante-dix pulsations à la minute.

« On est tenté de traiter ces événements de sornettes et ceux qui les rapportent de visionnaires.

« Ils sont pourtant incontestables et plus multipliés qu'on ne pourrait le croire. Ecoutez, pour finir, cette relation authentique, envoyée, en 1730, à Mme la princesse de Conti, par le curé de la paroisse d'Ansacq. C'est un village situé sur les terres mêmes de la princesse, près de Clermont en Beauvoisis.

« Plusieurs de mes paroissiens des deux sexes, écrit le curé, certifient qu'ils ont entendu dans l'air une multitude prodigieuse de voix humaines, de différentes grosseurs et d'éclat différent, de tout âge et de tout sexe, parlant et criant tout à la fois, sans que, néanmoins, ils aient pu distinguer ce qu'elles articulaient.

« Parmi cette confusion de voix, les unes poussaient des cris lugubres comme des personnes affligées, les autres des cris de joie aigus comme des gens qui se divertissent. Quelques témoins ajoutent qu'ils ont fort bien reconnu, parmi ces voix humaines, le son de plusieurs instruments.

« Bientôt cette nouvelle arriva jusqu'à moi.

« Comme je n'ajoute pas facilement croyance aux bruits populaires et que je me montre volontiers pyrrhonien pour tous les contes nocturnes qui se débitent sur l'apparition des fantômes, sur le sabbat et autres histoires du genre de celle-ci, je la considérai comme le résultat d'une imagination frappée. Les ténèbres et la frayeur désorientent les esprits grossiers et ignorants de la campagne. Beaucoup de nos villageois sont élevés par leurs pères et mères dans la persuasion que le diable se révèle physiquement en plus d'une circonstance, et ils ajoutent plus aisément foi à ces ridicules inventions qu'aux vérités essentielles du christianisme.

« Je plaisantai donc sur la chose pendant deux jours, me divertissant à l'entendre raconter par tous ceux qui m'apportaient gravement leur témoignage.

« Parmi ces derniers se trouvaient deux de mes paroissiens, les premiers du lieu, bons laboureurs, gens probes, plus éclairés que ne le sont ordinairement les campagnards. Ils vinrent l'un après l'autre me raconter ce qu'ils avaient entendu, assurant qu'ils revenaient de Senlis à deux heures du matin, et qu'ils étaient sûrs de n'avoir été le jouet d'aucune erreur des sens. Après les avoir bien interrogés et scrutés de toute manière, je tâchai de les convaincre qu'ils étaient dupes d'une illusion, que sans doute ils avaient pris pour des voix humaines le cri de certains oiseaux nocturnes, et que tout cela provenait de la préoccupation ou de la peur. Mais ils ont résolument persisté dans leur dire, certifiant qu'ils avaient assez maîtrisé l'effroi pour conserver la mémoire du fait et garantir sa réalité.

« Leur discours était aussi sérieux que possible;

je n'y ai découvert ni malice, ni tromperie, ni contradiction.

« J'eus beau les prendre chacun en particulier, multiplier les objections et faire ressortir l'invraisemblance d'un pareil événement, ils affirmèrent, et affirment aujourd'hui encore, que, revenant de Senlis et s'entretenant avec calme de l'affaire qui avait nécessité ce voyage, ils entendirent tout à coup près d'eux un cri horrible, une voix lamentable à laquelle une voix de même nature répondit aussitôt par un cri analogue, à une distance d'environ cinq cents pas (1). Ces deux cris furent le prélude d'une confusion d'autres voix d'hommes, de femmes, de vieillards, de jeunes gens, d'enfants, qui remplissaient l'espace renfermé entre les deux premières, et au milieu desquelles on pouvait distinctement réconnaître le son de plusieurs instruments, tels que violons, basses, trompettes et flûtes.

« Tout cela ne me tirait pas de mes doutes; néanmoins je ne pouvais plus traiter de visionnaires un si grand nombre de témoins.

« Parmi eux, il y en avait huit ou dix surtout d'un mérite incontestable et d'une probité au-dessus du soupçon. Ils déposaient du même fait avec une entière unanimité, sans avoir pu se concerter le moins du monde, logés qu'ils étaient loin l'un de l'autre, ou divisés par ces discussions d'intérêt qui rompent tout commerce entre les hommes, principalement entre les paysans. Nulle apparence qu'ils aient pu former un complot pour me tromper. D'ailleurs quels auraient pu être ou leur motif ou leur but?

« Je me suis déterminé par ces raisons à prendre en particulier le témoignage de chacun et à en faire une espèce de procès-verbal, que je pourrais communiquer au besoin à des personnes plus éclairées que moi, afin de leur permettre d'exercer leur esprit et leur pénétration sur la cause naturelle ou surnaturelle d'un événement si extraordinaire.

DÉPOSITIONS CERTIFIÉES AUTHENTIQUES

« Cejourd'hui, 17 mai 1730, a comparu par-devant nous, prêtre, docteur en théologie et curé d'Ansacq, le nommé Charles Descouleurs, de notre paroisse, âgé d'environ quarante-huit ans, cultivateur, lequel, interrogé par nous s'il était vrai qu'il eût entendu le bruit de voix étranges qu'on disait s'être produit dans le ciel, pendant la nuit du 27 au 28 janvier dernier, et sommé de dire la vérité sans déguisement et sans détour, a répondu :

— Que, cette nuit-là, revenant de Senlis avec François Descouleurs, son frère, et ayant passé par Mello, où ils avaient à terminer une vente de biens, force leur fut d'y rester jusqu'à une heure avancée de la nuit; mais que, voulant toutefois revenir coucher à leur village, ils seraient arrivés, environ deux heures après minuit, au-dessous des murs du parc d'Ansacq, du côté du nord; — que, prêts à descendre la côte par un sentier qui longe ces murs, et causant entre eux d'une manière fort calme, ils auraient été soudainement interrompues par une voix lugubre, qui leur parut éloignée d'environ vingt pas; — qu'une autre voix, semblable à la première, avait répondu sur-le-champ du fond d'une gorge, entre deux montagnes, au-delà du village, — et qu'enfin, immédiatement après, un tumulte d'autres voix humaines se serait fait entendre dans l'espace contenu entre les premières, articulant des sons glapissants et inintelligibles, et que néanmoins ledit Charles Descouleurs, a distingué clairement des voix de vieillards, de jeunes hommes, de femmes ou de filles, et d'enfants, le tout mélangé du bruit très reconnaissable d'instruments divers...

« Interrogé, si ce dernier tumulte de voix humaines lui avait paru éloigné de lui et de son frère, a répondu :

« — De quinze ou vingt pas.

« Interrogé, si ces voix paraissaient bien élevées dans l'air, a répondu :

« — A peu près à la hauteur de vingt ou trente pieds, les unes plus haut, les autres plus bas, et que certaines d'entre elles semblaient rapprochées du sol, ou même en sortir.

« Interrogé, s'il n'aurait pas pris pour des voix humaines le cri de quelques bandes d'oies sauvages, de canards, de chouettes, ou le glapissement des renards, ou le hurlement des loups, a répondu :

« — Qu'il distinguait fort bien depuis son enfance les cris de toute espèce d'oiseaux ou de bêtes fauves, et qu'il n'était pas homme assez maladroit ou assez craintif pour prendre ainsi le change.

« Interrogé, si un peu de vin ne leur troublait pas l'esprit, à lui et à son frère, a répondu :

« — Qu'ils étaient l'un et l'autre dans la plénitude de leur bon sens; que, loin d'avoir trop bu, ils ressentaient au contraire un besoin pressant de boire et de manger; qu'entrés au village, ils s'étaient rendus dans la maison de son frère, et que là, buvant un coup, ils avaient été près d'une heure à s'entretenir de ce qui venait de se passer, sortant, de cinq en cinq minutes, dans la cour, pour voir s'ils n'entendaient plus rien.

« Interrogé, si le bruit des voix pouvait retentir bien loin, a répondu :

« Qu'il était tel que son frère et lui avaient beaucoup de peine à se comprendre, en parlant très haut.

Interrogé si le bruit avait duré longtemps, a répondu :

« — Une demi-heure.

« Interrogé, si lui ou son frère, n'avait pas cherché à éclaircir par quelque moyen ce fait prodigieux, a répondu :

(1) Sans essayer d'expliquer le reste, ceci pouvait bien être l'effet d'un écho (*Note du journaliste*).

« — Que son frère avait bien eu dessein de marcher vers le lieu d'où partaient les voix; mais que lui, Charles, l'en avait empêché (1).

« Interrogé, comment tout cela s'était terminé, a répondu :

« — Que tout avait fini par des éclats de rire formidables, comme si trois ou quatre cents personnes se fussent mises à rire de toutes leurs forces.

« Ces articles, lus et relus, au dit Charles Descouleurs, il a déclaré que non-seulement ils contenaient la vérité la plus exacte, mais que ce n'était même qu'une partie de ce qu'il avait entendu, qu'il ne trouvait pas de termes assez forts pour s'exprimer, et que, si la déposition était défectueuse, c'était plutôt pour n'avoir pas tout dit que pour avoir amplifié.

« Sur quoi il a signé, à notre réquisition, le présent procès-verbal. »

« Aujourd'hui, 18 mai 1730, a comparu devant nous, François Descouleurs, âgé de trente-huit ans, cultivateur à Ansacq, lequel, interrogé s'il aurait entendu le bruit surprenant de la nuit du 27 au 28 janvier, a répondu à chaque demande que nous lui avons faite, les mêmes choses, mot pour mot, que Charles Descouleurs, son frère; en sorte que, lui ayant donné lecture de tous les articles contenus dans la déposition dudit Charles, il a déclaré :

« Qu'il les reconnaissait pour véritables, n'ayant rien à y ajouter, sinon qu'à la fin du tumulte, il s'était fait comme deux bandes très distinctes, se répondant l'une à l'autre par des cris et des rires si multipliés et si éclatants que deux hommes auraient eu peine à s'entendre, à moins de crier à tue-tête.

« Et le susdit François Descouleurs a voulu signer la déclaration de son frère en même temps que la sienne. »

« A ces deux dépositions, M. le curé d'Ansacq joint celles de dix autres personnes, qui ont affirmé, non-seulement avoir entendu le bruit aérien du 27 au 28 janvier, mais encore un bruit pareil, dans la nuit du 9 au 10 mai 1730, donnant les mêmes détails et ne variant sur aucune circonstance. Tous ont signé le procès-verbal, après lecture.

« Enfin, le curé termine ainsi son rapport, en l'adressant à la princesse de Conti :

« Nous, soussigné, prêtre, docteur en théologie, curé de Saint-Lucien-d'Ansacq, diocèse de Beauvais, certifions que les dépositions ci-dessus sont authentiques et telles qu'on nous les a fournies; qu'elles sont signées dans l'original et que cette copie lui est conforme en tout point.

« Fait à Ansacq, le 26 octobre 1730.

« Signé : TREUILLOT DE PTONCOURT,
curé d'Ansacq. »

(1) Là est le tort : deux hommes plus hardis eussent peut-être, en approchant, trouvé le mot de l'énigme (*Note du journaliste.*)

« Ici, monsieur le rédacteur, finit cette longue relation, à laquelle le *Journal Ecclésiastique*, ou son correspondant, joint le moyen d'expliquer ces bruits d'une manière toute naturelle, dit-il, par les *fermentations froides* qui ont eu lieu dans l'air.

« J'avoue que pour moi je n'y comprends rien, et je désire que d'autres aient plus d'intelligence.

« Il emploie la comparaison de l'eau bouillante, ou plutôt de l'air qu'elle dégage, dans une marmite placée sur le feu. Mais il ne songe qu'il est ici question d'un *air libre*, et que le bruit de la marmite est tout autre que celui dont nous venons de lire la relation.

« Evidemment la manière dont on a essayé d'expliquer ce phénomène, dans votre dernier article, est beaucoup plus acceptable, quoi qu'il s'en faille qu'elle soit satisfaisante.

« Il y a, monsieur le rédacteur, bien des hommes de sens droit et de haute raison, qui, après avoir examiné sérieusement ce dont il s'agit, et pesé plus sérieusement encore les tentatives d'explication de la science, tournent les yeux vers le ciel et se disent tout bas que Dieu pourrait bien avoir des signes à lui pour annoncer quelque épouvantable catastrophe.

« Tout permet de croire qu'il avertit parfois ceux qui le craignent et l'adorent de se tenir sur leurs gardes et de ne pas se rendre complices de la perversité de leur siècle. »

C'est sur cette réflexion que se terminent à la fois la communication du correspondant de Genève d'Eugène de Mirecourt, et l'étude consacrée par ce dernier à la Chasse du Diable. Elle vaut mieux, à elle seule, nous semble-t-il, que tous les essais d'explication, plus bizarres les uns que les autres, présentés par les esprits soi-disant « forts ».

Boîte aux Faits

ETRANGE PRESSENTIMENT

Il s'est passé la dernière semaine, près de Mende, et dans une famille dont nous tairons le nom pour ne pas ajouter à son deuil, un fait d'ordre psychique vraiment remarquable.

Un enfant de 7 ans et quelques mois, sain de corps et d'esprit, en pleine santé, sans que rien puisse faire soupçonner l'imminence du fait brutal qu'il annonçait, a prédit sa mort pour une heure très rapprochée, et, en réalité, il a rendu son âme à Dieu au moment prédit.

Nous tenons nos renseignements de deux sources diverses, entre elles parfaitement concordantes, et nous avons tout lieu de le croire à l'exactitude de nos renseignements.

Voici comment les choses se sont passées :

Le jeune X..., un peu avant le coucher du soleil, et après une partie de jeu avec des enfants de son âge, s'approcha de l'un de ses camarades qu'il affectionnait le plus et lui

adressa ces étranges paroles : « Adieu, ami, nous ne devons plus nous revoir. Je veux t'embrasser pour la dernière fois », et, sérieusement, sans émotion apparente, il enlaça son jeune ami dans une chaleureuse étreinte et le baisa sur les deux joues.

Le soir venu, l'enfant au repas de famille, mangea comme à son ordinaire, causa avec ses parents, qui l'idôlatraient, non seulement à cause de son charmant caractère, mais encore parce qu'il leur était venu dix-huit ans après leur fille aînée, jusque là leur unique enfant. Après souper, l'enfant dit à sa mère :

— Viens me mettre au lit, maman, et quand tu m'auras embrassé, de suite tu te retireras.

— Et pourquoi veux-tu que je me retire, et si vite ?

Alors, l'enfant, avec un certain embarras et un peu d'émotion dans la voix, fit cet aveu étrange qui coûtait beaucoup à son petit cœur, à cause de la peine qu'il allait causer :

— Parce que, dit-il, parce que... je vais mourir, et je voudrais t'épargner la peine d'en être témoin.

La pauvre mère, angoissée par ces paroles plus qu'elle ne voulait paraître, maîtrisa son émotion, caressa l'enfant, le gronda doucement, et, avec un soupir mouillé de larmes, se moqua de cette étrange lubie qui faisait dire à son bien-aimé des choses si déraisonnables.

L'enfant, recueilli, et plein de son idée, n'écoutait pas, n'entendait pas. Et, suivant son idée, ajouta : il y a 7 fr. dans ma tire-lire, vous vous les partagerez, toi, maman, mon père et ma sœur.

Puis, l'enfant, détournant la tête sur son oreiller, poussa un léger soupir... Il était mort.

(*Semaine Religieuse*, Mende).

ÇA ET LA

Un curieux petit prodige

Un barnum l'a présenté, paraît-il la semaine passée au Conservatoire de Vienne. Voici comment le petit prodige joue du piano. Un médecin l'endort du sommeil hypnotique et le place devant un piano. On met sur le pupitre, une partition quelconque, classique ou moderne, ouverte à une scène quelconque aussi. Le petit prodige, les yeux couverts de trois voiles — l'un jaune, l'autre rouge et le troisième vert — se met à déchiffrer avec un style et une expression rares la page qu'il a devant lui, et il continue à jouer toute la partition sans qu'on lui tourne les pages.

Que si l'on s'avise d'enlever sans bruit le livre ouvert sur le pupitre, les doigts du petit prodige s'arrêtent bientôt pour ne se remettre en mouvement que si le livre reprend sa place devant lui.

Un cas de dédoublement de Mme de Poncey

Une de nos abonnées, Mme la comtesse de V..., nous demande l'insertion du récit suivant :

« Depuis quelques années, je suis en relations avec Mme de Poncey (191, faub. St-Honoré), dont vous avez plusieurs fois parlé dans l'*Echo*, et j'ai pu constater avec ce médium de nombreux faits de lucidité et de voyance à distance.

Voici le dernier qui a trait à un dédoublement opéré en ma présence :

C'était le mois dernier, dans l'après-midi. Je me trouvais chez la voyante, et nous causions de choses diverses, quand un nuage passa sur les traits de mon interlocutrice; elle eut comme un vertige et se voila le visage de ses mains. Plusieurs secondes, elle demeura immobile, silencieuse. Je ne m'effrayai pas, ayant une longue habitude des phénomènes psychiques.

La voix blanche, Mme de Poncey prononça :

— Oh ! comme elle m'appelle, comme elle souffre !... Je viens... je viens...

Un assez long temps passa, puis le médium sembla reprendre connaissance.

— C'est étrange, expliqua-t-elle, je me suis trouvée brusquement transporée chez Mme de B... — Vous la connaissez ? — Elle est minée par une grave maladie, et je lui donne des soins magnétiques.

« Or, à l'instant, je l'ai entendue m'appeler d'une voix déchirante. Je l'ai vue chez elle, étendue sur son lit, en proie à une crise terrible. »

« Regardons l'heure, nous contrôlerons. »

Je constatai l'heure, et comme Mme de B... est une amie, je demandai à Mme de Poncey la permission de m'assurer par moi-même de ce singulier cas de dédoublement; ce à quoi la voyante acquiesça avec plaisir.

En la quittant je me rendis directement chez Mme de B... et la trouvai très abattue; elle venait *d'avoir une crise terrible,* et à l'heure exacte du phénomène, elle avait appelé à son secours Mme de Poncey. Brusquement, elle avait eu la sensation de sa présence; un mieux sensible s'était manifesté.

Voilà le fait, et entre mille autres, il m'a paru intéressant de le communiquer aux lecteurs de l'*Echo.* »

Le nombre 13 et le duc de Berry

Le 13 juillet 1817, la duchesse de Berry mit au monde une fille, qui ne vécut qu'un seul jour; le 13 septembre 1818, elle accoucha d'un fils, qui mourut au bout de deux heures; le 13 février 1820, le duc, assassiné par Louvel, rappela dans son agonie cette coïncidence.

Le don de guérir les écrouelles

Ce pouvoir merveilleux de guérir les écrouelles, « les rois de France l'ont reçu du ciel, affirme le P. Jean-François Senault dans son livre sur *Le Monarque,* paru en 1661. Il y a plus de mille ans que nos rois font cette cure, à la vue du soleil et en présence du monde. Les Espagnols, bien que nos ennemis, viennent en foule pour se faire guérir. Les médecins de leurs pays veulent attribuer la guérison à la douceur du climat de la France. Mais François Ier n'a-t-il pas exercé ce pouvoir de guérir dans la prison même du château de Madrid ? Sans doute, les rois de France ne guérissent pas tous les malades qu'ils touchent. Mais la faute en est alors au malade : la foi est une disposition à cette cure, comme elle l'était aux miracles ».

D'ailleurs, cette vertu n'est pas un privilège exclusif aux rois de France, les rois d'Angleterre guérissaient aussi les

écrouelles, et même l'épilepsie; pendant le cours de son règne, de 1660 à 1685, le Stuart Charles II toucha cent mille malades. Mais cette vertu cessa de leur appartenir à l'avènement de la maison de Hanovre. Les rois de Hongrie guérissaient de la jaunisse; ceux de Castille guérissaient les démoniaques; mais cette dernière grâce n'a pas duré longtemps. (Cf. l'abbé Dupeyrat, *Histoire ecclésiastique de la Cour*, 1645, in-fol., p. 793 et suiv.).

Dans les temps anciens, le roi Pyrrhus guérissait les malades de la rate par le seul attouchement de son pied. La vertu merveilleuse résidait dans le gros orteil du pied droit. Du moins, c'est Plutarque qui l'affirme. (Cf. La *Vie de Pyrrhus*, paragraphe 3, *in fine*).

Société Magnétique de France

La Société Magnétique de France annonce pour cette année la dernière série de ses conférences spiritualistes qui ont obtenu un succès des plus mérités. Elles sont ainsi disposées :

Jeudi 3 juin. — GIROD : *Influence de la suggestion dans les états du sommeil provoqué* : Expériences avec Mlle Edmée.

Samedi 12. — Objet : *Admission de membres nouveaux. Communications diverses.* — Conférence par M. HENRI MAGER, rédacteur scientifique à la *Vie illustrée.* — Objet : *La baguette divinatoire.* Baguettes de bois. Baguettes métalliques. Les Baguettes peuvent-elles permettre aux sensitifs de reconnaître la présence des cours d'eau souterrains et des sources ou de masses métalliques (minerais et mines, métaux et trésors) ? Les mouvements de la baguette sont-ils dûs à la pensée plus ou moins consciente, ou sont-ils des effets de radiations atomiques ?

Jeudi 17. — BONNET ET GIROD. — *De l'influence des radiations métalliques sur les écrans lumineux*, avec de nombreuses projections.

Les séances ont lieu au siège de la *Société Magnétique de France*, 23, rue Saint-Merri, à 8 h. 1/2 du soir. Ceux qui désirent y assister doivent demander une invitation au secrétaire général.

A TRAVERS LES REVUES

FAITS MÉDIUMNIQUES REMARQUABLES

La *Revue Scientifique et Morale de Spiritisme* traduit de *El Buen Sentido* le récit de faits médiumniques vraiment remarquables, observés à San José de Costa-Rica. Nous empruntons à notre confrère sa traduction :

Transport du médium. Un soir des premiers jours de novembre 1908, on laissa Ofelia (le médium) hors de la salle de réunion, dans le patio de la maison et l'on ferma la porte. On lui demanda de dégager son double, ce qu'elle fit aussitôt. Ce double reproduisait bien la voix et l'apparence d'Ofelia, mais son costume était différent. On demanda au médium de transmettre à son double un mouchoir et un peigne qu'elle portait dans ses cheveux et les deux objets furent envoyés en même temps, quoique toutes les ouvertures fussent closes.

Tandis que le double causait avec les assistants, le médium resté dehors frappait à la porte et continuait à parler afin de bien constater sa présence dans le patio. De temps à autre le double disait : « Attends, Ofelia ! »

Après quelques instants on conseilla au double d'appeler Ofelia; il dit alors : « Viens, Ofelia ! » et instantanément celle-ci se trouva parmi les assistants.

Cette personnalité désignée sous le nom de *double* parle avec plus de netteté et donne plus promptement les explications qu'on lui demande sur les phénomènes que ne le fait Ofelia elle-même.

Séance du 18 juillet 1908, de huit à dix heures du soir, en présence de huit assistants, qui ont signé le procès-verbal.

On joue la *Marseillaise* sur le piano et l'on entend d'abord une, puis plusieurs voix, jusqu'à huit, chanter en chœur. Il y a des voix d'hommes et de femmes, qui exécutent le chant avec un véritable enthousiasme.

Mary (fantôme) se présente parfaitement matérialisée. Son *double* se forme et toutes deux chantent. Mary annonce alors qu'elle va essayer de transmettre la médiumnité à une personne qui ne la possède pas encore. Elle commence à écrire; puis s'interrompant, elle appelle un assistant et le prie de prendre place devant le papier pour écrire sous son influence. Elle pose alors une main sur l'épaule gauche de l'assistant et celui-ci écrit avec rapidité, continuant ce qui a été commencé, sans qu'un seul mot soit dicté de vive voix. La forme de l'écriture est identique à celle de Mary, de telle sorte qu'on ne peut distinguer en quel point a eu lieu le changement de main. Quoique l'obscurité fût grande, les lignes sont régulières, sans aucune hésitation.

Il se produit alors *l'apport* d'un bouquet de fleurs que Miguel Ruiz (autre fantôme) avait apporté il y a quatre mois et qu'il avait repris quelques jours auparavant. Les assistants croient pouvoir le reconnaître à certaines particularités. Comme les fleurs sont encore parfaitement fraîches, les fantômes affirment qu'ils ont la faculté de s'opposer à la décomposition des matières organiques.

La soirée était très orageuse et il faisait de violents éclairs. Mary profitant de cette circonstance, ouvrit les deux battants de la porte. Elle était vêtue, comme à l'ordinaire, de draperies blanches vaporeuses. Elle prit Ofelia et se plaça à côté d'elle sur le pas de la porte, *annonçant d'avance le moment où un éclair luirait*. Effectivement, un éclair plus prolongé que les autres les enveloppa de sa lumière, de telle sorte que tous purent les voir parfaitement de la tête aux pieds.

Tous les assistants accueillirent cette splendide apparition par une salve d'applaudissements.

(*Suivent les huit signatures.*)

AVIS A NOS LECTEURS

Afin d'éviter toute confusion dans l'esprit de nos lecteurs, nous croyons bon de les informer qu'il existe à Paris une *Librairie du Merveilleux*, n'ayant rien de commun avec notre Revue, et que la **Librairie de l'Echo du Merveilleux** a pour adresse unique 19, rue Monsieur-le Prince, Paris (6e).

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. R. TANCRÈDE, 15, r. de Verneuil.